17e ANNÉE — 1868

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE — TROISIÈME ANNÉE

No 12. 15 Décembre 1868



PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

43 et 45, rue des Saints-Pères (Écrire *franco*).

PARIS. — Ch. Meyrueis. — Grassart. = GENÈVE. — Cherbuliez.
LONDRES. — Nutt, 270, Strand. = **LEIPZIG. — F.-A. Brockhaus.**
AMSTERDAM. — Van Bakkenès et Cie. = BRUXELLES. — Mouron.

1868

TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS, RUE CUJAS, 13.

SOMMAIRE

AVIS IMPORTANT

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être désormais adressé au Secrétaire de la Société, typographie Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas, Paris.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ÉTUDES HISTORIQUES

LA GUERRE DES PAYSANS EN ALSACE (1)

I

LES PRÉLUDES DE LA GUERRE

L'année 1525 fut une année néfaste pour la Réforme, car elle vit éclater, au centre de l'Europe, l'insurrection des paysans. Le mouvement commença en Souabe, sur les bords du lac de Constance, et se propagea , avec la rapidité de l'éclair , dans toutes les directions. Les paysans d'Alsace se soulevèrent dans les premiers jours d'avril. Le *Bundschuh* (2) (soulier de la ligue) se constitua avec une puissance inconnue jusqu'alors, et partout on vit flotter dans les campagnes le drapeau blanc de «la Justice», et l'on entendit le

(1) *Sources :* W. Strobel, *Geschichte des Elsasses;* T.-W. Rœhrich, *Geschichte der Reformation im Elsass;* J.-W. Baum, *Capito und Butzer, Strassburgs Reformatoren.*

(2) Le *Bundschuh* (soulier fédératif) était le nom de la ligue secrète des paysans. Au moyen âge, il était interdit aux paysans et aux hommes liges de porter des bottes ou des brodequins. Le soulier était leur chaussure habituelle. Un grand soulier, peint ou brodé sur un drapeau tantôt blanc, tantôt rouge, était leur signe de ralliement. Les commencements du *Bundschuh* sont antérieurs à la Réforme, et remontent aux premières années du XVI[e] siècle.

sourd roulement du tambour, auquel s'alliait par intervalles le bruit sinistre du tocsin, invitant les paysans à se ranger sous la bannière de l'insurrection.

Le soulèvement commença dans le Sundgau (Alsace supérieure). Jean Berner, curé d'un village des environs de Belfort, exerçait, depuis quelque temps, un grand ascendant sur les paysans, par ses discours fougueux sur la liberté évangélique et sur les droits de l'homme. Une troupe de campagnards le choisit pour chef, et se mit à parcourir, sous son commandement, les villages avoisinants, dévastant les églises et pillant les couvents et les presbytères. Le nombre des insurgés augmenta rapidement, et bientôt on ne compta pas moins de quatre mille hommes sous les armes.

Le bailli autrichien, Guillaume de Ribeaupierre, dépourvu de troupes, ne put opposer de résistance sérieuse aux rebelles. Il dut se restreindre à la défense des places fortes. Les villes d'Ensisheim, de Thann, de Guebwiller, de Mulhouse, furent mises en état de défense. Ensisheim, siége de la puissance autrichienne dans la Haute-Alsace, reçut un gouverneur auquel les bourgeois jurèrent obéissance et fidélité. Cent hommes d'armes formèrent la garnison de la ville, dont les habitants durent s'approvisionner pour trois mois.

Tous les jours on voyait affluer à Ensisheim des fuyards, surtout des membres du clergé qui cherchaient appui et protection derrière les murs de la ville. L'animosité des paysans contre les prêtres et les moines était telle, que leur vie n'était plus en sûreté. Un jour une «troupe chrétienne» (c'est ainsi que s'appelaient les insurgés), parut devant les portes de la ville et demanda à y entrer. Quatre membres du conseil se rendirent auprès d'eux, et s'informèrent de leur désir. «On nous a imposé une servitude trop dure, répondirent les paysans, nous voulons la liberté, et nous demandons à être affranchis du joug de nos oppresseurs. Nous désirons, en outre, que les habitants de la ville nous fournissent des vivres.» Les délégués d'Ensisheim exhortèrent ces gens armés à ren-

trer dans leurs foyers, et à exposer par écrit leurs doléances aux seigneurs, prêts à entrer en composition avec eux. Les paysans leur répondirent que, quant à eux, ils étaient disposés à suivre ce conseil, mais qu'ils s'étaient engagés par serment à ne pas quitter leurs frères. Bien des pauvres gens n'étaient pas allés à la guerre de leur propre gré, mais forcément.

Dans les villes, il y avait également des germes d'insurrection, et un grand nombre de bourgeois ne demandaient qu'à faire cause commune avec les habitants des campagnes. A Mulhouse, entre autres, la bourgeoisie était prête à se joindre aux paysans, et l'aurait indubitablement fait, sans la haute sagesse et le tact admirable du magistrat de la ville. Un jour une bande armée parut devant la ville et demanda à y entrer, disant qu'elle voulait faire une collecte en faveur des pauvres paysans. Un insurgé portait un drapeau blanc, brodé de soie, sur lequel se lisait en lettres d'or le nom de Jésus-Christ. Il chantait le couplet suivant :

Accourez sous le *drapeau de justice!*
Secourez du Christ la sainte milice!

C'est ainsi que, par un déplorable égarement, les instincts les plus nobles ou les plus vils de l'homme, l'esprit et la chair, s'étaient abrités à l'ombre du même drapeau. Inutile de dire que les portes de Mulhouse restèrent fermées aux rebelles.

Les paysans eurent plus de succès à Thann. La majorité des bourgeois était favorable à leur cause, et força le conseil à leur livrer la ville. Thann fut conquis le 10 mai; deux jours après, Guebwiller tomba en leur pouvoir ; là, les paysans commirent les mêmes excès; ils pillèrent la riche abbaye des bénédictins de Murbach, située dans la vallée de Guebwiller. La belle bibliothèque de l'abbaye, qui renfermait les livres les plus rares et les plus précieux, subit des pertes irréparables.

Les nobles s'étaient retranchés dans leurs châteaux, et avaient abandonné la plaine aux paysans, qui en étaient à peu près les maîtres. En vain leur fit-on des propositions de paix ;

en vain des délégués de Schlestadt, de Kaysersberg, de Mulhouse et de Bâle se rendirent-ils à Ensisheim pour y délibérer sur la pacification du pays. Les seigneurs n'étaient pas disposés à faire des concessions, et les paysans, décidés à conquérir leurs droits les armes à la main, restèrent sourds à toutes les représentations.

Tandis que ces mouvements éclataient dans le Sundgau, des scènes analogues se passaient dans les environs de Colmar. Quelques jours avant les fêtes de Pâques, une troupe de paysans quitta les villages de Beblenheim et de Mittelwihr, pour s'emparer de vive force d'une propriété conventuelle, nommée le Pfleghof. Après s'en être rendus maîtres, ils firent main basse sur les provisions de bouche et les vins, et incendièrent finalement l'édifice.

Sébastien Link, le bailli de la petite ville voisine de Riquewihr, chef-lieu des possessions wurtembergeoises en Alsace, se rendit le lendemain auprès des insurgés, pour leur demander compte de leur conduite. Les paysans lui dirent en riant : « Messire, ne valait-il pas infiniment mieux que le couvent fût pillé par nous que par des étrangers? » Ils demeurèrent sourds à toutes les instances du bailli. Deux jours plus tard, cette troupe, accrue de nombreux renforts, se présenta devant les portes mêmes de Riquewihr, et demanda à entrer dans la ville pour y souper. Mais le pont-levis était levé, et le conseil déclara qu'il ne livrerait pas la ville. C'était un acte de courage, car une partie de la population était sympathique à la cause des paysans. Le vaillant bailli fit, de son côté, les plus grands efforts pour retenir les habitants dans la soumission à l'autorité. Il réunit la bourgeoisie et lui fit renouveler ses serments. Il se rendit en outre, au péril de sa vie, avec quelques conseillers dans le camp des paysans, et les supplia de se séparer. Grâce à ses prières, les rebelles se décidèrent à lever le camp et à s'en retourner chez eux. Le danger qui menaçait la ville était momentanément écarté. La paix, toutefois, ne fut pas de longue durée. Le pays entier était tra-

vaillé par un esprit d'insubordination et de révolte, qui augmentait de jour en jour.

Au delà du Landgraben (1), dans les environs de Barr et de Dambach, les paysans s'étaient également attroupés, et avaient saccagé le beau couvent d'Ebersheimmunster; de là, ils se dirigèrent du côté de Schlestadt et se réunirent, non loin de cette ville, avec les bandes du val de Villé. Les insurgés, en voyant leur nombre augmenter, devinrent plus hardis, et dressèrent un plan d'opérations plus vaste. Ils s'emparèrent de la petite ville de Saint-Hippolyte, un fief du duc de Lorraine, et dirigèrent leur marche du côté de Colmar. A Beblenheim, les pillards du Pfleghof se joignirent à eux, ainsi que tous les paysans des villages avoisinants, et ils marchèrent résolûment sur Riquewihr. Le courageux bailli Link se rendit pour la troisième fois auprès des paysans, et les adjura de se séparer et d'épargner la ville; pour toute réponse, on le somma de capituler, sans quoi la ville serait prise d'assaut, et livrée aux horreurs du pillage. Rentré à Riquewihr, Link rassembla la bourgeoisie sur la place du marché, et l'exhorta à une résistance vigoureuse. Mais, tandis qu'il haranguait la foule, des bourgeois ouvraient secrètement les portes de la ville et la livraient à l'ennemi.

Peu de jours après la prise de Riquewihr, l'importante ville de Ribeauvillé tombait entre les mains des paysans. Ribeauvillé était le siége de la principauté des comtes de Ribeaupierre, une des familles les plus illustres de la Haute-Alsace. Le comte régnant, Guillaume, était en même temps bailli autrichien, et, en cette qualité, il résidait habituellement à Ensisheim. Pendant son absence, il avait confié les rênes du gouvernement de la principauté à son fils Ulric, qui fit preuve, dans ces temps difficiles, d'une force d'âme et d'un courage

(1) Le Landgraben était un fossé d'une largeur de vingt pieds et d'une profondeur de vingt-quatre pieds, qui s'étendait depuis le val de Villé jusqu'au Rhin, et qui formait, à cette époque, la limite entre la Haute et la Basse-Alsace. C'est, à peu de chose près, la ligne de démarcation actuelle entre les départements du Haut et du Bas-Rhin.

étonnants. Ulric était secrètement attaché à la Réforme; il connaissait l'Evangile et lisait avec sa pieuse épouse, Anne-Alexandrine, comtesse de Furstemberg, les ouvrages de Luther. Il aurait, plus tard, introduit la Réforme dans sa principauté, si une mort prématurée ne l'avait trop tôt ravi.

Déjà, dans les derniers jours du mois d'avril, un esprit d'insubordination se manifesta à Ribeauvillé. La ville était alors divisée en ville haute et ville basse, séparées par des murs et une porte surmontée d'une tour. Sur la place du marché, centre des deux quartiers, eut lieu, dans la matinée du 27 avril, une assemblée populaire , à laquelle prirent part environ quatre cents personnes. Il y fut décidé de remplacer le magistrat actuel par de nouveaux conseillers, et de conclure avec les paysans une ligue offensive et défensive. Cette délibération fut communiquée le même jour au jeune comte Ulric; on le pria de l'approuver, et de s'engager, par serment, à reconnaître le nouvel ordre de choses. Ulric déclara qu'il n'était que le mandataire de son père, et engagea les confédérés à s'adresser directement au comte Guillaume. Les habitants de Ribeauvillé se hâtèrent d'envoyer un messager à Ensisheim; deux jours après il revint, porteur d'une lettre du bailli autrichien, qui déclarait approuver toutes les innovations, mais engageait les bourgeois à respecter l'autorité de son fils à qui il donnait ses pleins pouvoirs. Dès que cette réponse, dictée par la diplomatie, fut connue à Ribeauvillé, tous les liens d'ordre et de soumission se relâchèrent; l'anarchie devint complète, et la situation d'Ulric fut des plus critiques.

Dans la soirée du 2 mai, une foule nombreuse, principalement composée de femmes et d'enfants, quitta la ville pour se rendre à un endroit appelé la Sulz, et y fêter à sa façon la victoire que le peuple venait de remporter. Après avoir enlevé dans les caves le vin des juifs, qu'ils burent à la Sulz, ils rentrèrent en ville dans le délire de l'ivresse. Le jeune comte dut employer toute son énergie pour les détourner du pillage. Peu de jours après cette scène tumultueuse, une bande de paysans

parut devant Ribeauvillé, demandant à cor et à cri d'être reçus dans la ville, avec les bourgeois de laquelle, disaient-ils, « la milice chrétienne voulait conclure une alliance offensive et défensive. » Un des chefs des rebelles, surnommé « Schlemmerhans » (Jean le Gourmand), fut conduit au château, pour entrer en négociation avec le comte Ulric. Celui-ci ne voulut pas entrer en pourparlers au sujet de la reddition de la ville, et, lorsque Schlemmerhans invoqua l'Evangile pour justifier l'insurrection, Ulric lui dit : « Les excès que vous commettez partout ne sont nullement conformes à la doctrine de la Parole de Dieu, car moi aussi je connais la Bible, pour l'avoir lue et pour y croire de tout mon cœur. » — Toutefois, Ribeauvillé, dépourvue de troupes, ne put pas, à la longue, résister aux sommations des paysans; au dehors il y avait l'ennemi, au dedans la trahison. Le 13 mai, après la prise de la petite ville voisine de Bergheim, l'armée des paysans marcha sur Ribeauvillé. Les habitants de la ville, sourds aux ordres comme aux supplications d'Ulric, préparèrent du pain et du vin, pour fêter la venue de leurs libérateurs. A six heures du soir, les paysans firent leur entrée dans la ville. Dans la soirée, ils pillèrent encore les maisons ecclésiastiques, ainsi que le beau couvent et l'église collégiale des Augustins. Les bourgeois de la ville durent ensuite prêter serment de fidélité aux *« régents de la milice chrétienne. »*

La prise de Ribeauvillé entraîna celle de Kaysersberg. Cette dernière ville, la patrie du réformateur strasbourgeois, Matthieu Zell, fut la seule ville alsacienne qui songea à repousser sérieusement l'attaque des paysans. Toutefois, privée de communications et n'ayant point de garnison, elle sentit l'impossibilité de résister et capitula.

Ainsi, dans l'espace de trois semaines, toutes les villes de la Haute-Alsace, à l'exception d'Ensisheim, de Mulhouse et de Colmar, étaient tombées au pouvoir des paysans. Mais la marche triomphale de l'insurrection allait être arrêtée; un plus puissant allait fondre sur elle, comme l'aigle sur sa

proie, et allait étouffer la révolte dans des flots de sang.

Dans la Basse-Alsace, surtout dans les territoires appartenant au prince-évêque de Strasbourg et au comte de Hanau, le mouvement insurrectionnel se produisit également. Il commença au pied du mont Sainte-Odile, dans les environs de Barr et de Dorlisheim. Un jardinier strasbourgeois, Clément Seich, parcourut la campagne, excitant les paysans à la révolte. Il les engageait à extirper toutes les plantes que le Père céleste n'avait pas plantées; c'étaient, disait-il, les prêtres et les moines. Le nombre des mécontents, qui se rallièrent autour de lui, alla en croissant; bientôt quelques milliers d'hommes furent sous les armes. Les paysans élurent plusieurs chefs, dont les noms ont acquis dans l'histoire une triste célébrité. Les plus connus sont : Erasme Gerber et Ittel Jœrg (George Ittel) schultheiss (maire) de Rosheim. La révolte se propagea de proche en proche ; dans la forêt de Haguenau, de nombreux rassemblements eurent lieu. Toutes ces bandes se réunirent plus tard à celle de Dorlisheim, et occupèrent en commun Saverne où devait se consommer leur ruine.

Ainsi, dans la Basse, comme dans la Haute-Alsace, les paysans étaient partout victorieux, et les nobles, pas plus que le prince-évêque de Strasbourg, n'avaient la force de leur opposer une résistance sérieuse. Toute la plaine de la Basse-Alsace, à l'exception des villes de Strasbourg, de Haguenau et de Wissembourg, avaient dû faire leur soumission aux insurgés et les recevoir dans leurs murs.

II

LE CAMP DES PAYSANS A ALTORF

Le dimanche de Pâques de l'année 1525, le village de Dorlisheim, si paisible d'ordinaire, retentissait du cliquetis bruyant des armes de guerre. Environ trois mille paysans y avaient établi leur quartier général; ils venaient d'élever hors du vil-

lage une chaire en bois, autour de laquelle ils avaient formé cercle pour écouter un prédicateur fougueux, déclamant contre les priviléges du clergé et des nobles. Les assistants ne se trouvaient guère dans des dispositions pascales, car à peine le sermon était-il terminé, qu'ils demandèrent à grands cris la lecture des *douze articles* (1). Ces articles étaient pour ainsi dire le programme religieux et politique des insurgés, et le résumé de leurs plaintes et doléances. Par ces articles les paysans demandaient la prédication du pur Evangile, l'abolition de la dîme, les droits de chasse et de pêche, le droit d'élire eux-mêmes leurs magistrats, la diminution des taxes ecclésiastiques, et la jouissance des terrains communaux que les nobles s'étaient injustement appropriés. Ces articles furent adoptés à l'unanimité par les paysans, qui s'engagèrent par serment à les imposer aux seigneurs. Les chefs insurgés prièrent ensuite le pasteur évangélique de Dorlisheim, André Prunulus (Preunlin), de les lire du haut de la chaire, et d'engager ses paroissiens à y adhérer. Preunlin refusa net, et eut le noble courage de représenter aux rebelles la voie d'iniquité dans laquelle ils s'étaient engagés, et qui les conduirait à leur perte.

Tandis que la « milice du Christ » était réunie, le bruit se répandit soudain que deux prédicateurs populaires, en grande faveur auprès des paysans, venaient d'être faits prisonniers par les gens de l'évêque de Strasbourg. On disait qu'ils avaient été amenés captifs au château voisin de Dachstein, dans les Vosges. Cette nouvelle causa un grand tumulte; on tint une assemblée orageuse, où l'on décida non-seulement de délivrer les prisonniers, mais encore de tirer une éclatante vengeance du clergé. Une troupe de quatre cents hommes se mit immédiatement en marche vers Altorf, une riche abbaye de bénédictins, située à une demi-lieue de Dorlisheim. Ils y arrivèrent

(1) Les paysans de Souabe avaient fait rédiger, peu de semaines auparavant, par un ancien prêtre, douze articles, par lesquels ils revendiquaient leurs droits. Ces douze articles avaient été imprimés et répandus par milliers.

à cinq heures du soir. Une heure après le couvent était pris; l'abbé et les religieux parvinrent à se dérober par la fuite. Les paysans profitèrent de leur facile victoire pour piller les provisions du cellier et de la cave; « ils s'entendirent, dit spirituellement un contemporain, si bien avec le cuisinier et le sommelier, qu'on eût dit qu'ils avaient l'intention de passer une année entière au couvent. » Mais leur satisfaction devait être de courte durée, et aboutir à un terrible réveil. Les paysans, dont le nombre augmentait sans cesse, résolurent de rester rassemblés à Altorf jusqu'à ce que les seigneurs eussent adopté les douze articles. Ils fixèrent aussi pour la semaine de Pâques, une disputation théologique entre les ministres de l'ancien et du nouveau culte.

Le lundi de Pâques, un messager, venu du camp d'Altorf, arriva à Strasbourg, porteur de deux missives. La première était adressée au magistrat de la ville, la seconde aux prédicateurs. Les paysans demandaient au conseil son assistance et ses bons offices afin d'obtenir de leurs seigneurs les franchises qu'ils réclamaient. Ils demandaient en outre la prédication du pur Evangile. Quant à l'autre lettre, en voici le contenu :

« A nos très-chers frères, aux vénérables prédicateurs de la Parole de Dieu à Strasbourg, paix et salut en Jésus-Christ, notre Seigneur, amen !

« Chers frères en Christ ! Nous vous supplions, pour l'amour de Dieu, de nous faire parvenir par ce messager quelques paroles de consolation, et de défendre la Parole de Dieu contre les loups ravisseurs qui dévastent la bergerie du Christ, appelant hérésie la prédication du pur Evangile. Venez nous instruire et nous fortifier dans la foi, et édifiez nos âmes altérées de justice. Nous sommes convaincus que notre demande sera favorablement accueillie par vous. Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous conserve sous sa sainte garde !

« Ainsi fait et délibéré à Altorf, dans l'assemblée des frères chrétiens, le lundi de Pâques de l'an de grâce 1525.

« P. S. Veuillez nous répondre soit par écrit, soit en vous

rendant demain au milieu de nous; on se réunira à huit heures du matin. »

Les paysans témoignaient une grande confiance au conseil de la ville de Strasbourg, qui, dans ces temps difficiles, fit preuve de la plus haute sagesse politique. Les membres du magistrat, tout en reconnaissant la justice de plus d'un grief des paysans, désapprouvaient cependant les moyens violents par lesquels ils voulaient parvenir à leurs fins; car ils étaient persuadés que ce soulèvement entraînerait la ruine du pays, et jetterait en même temps le jour le plus défavorable sur la Réforme.

Le docteur en théologie Capiton écrivit quelques mois plus tard à un ami : « Plût à Dieu que les paysans eussent pris à cœur la moitié seulement des conseils que nous leur avons donnés! Alors bien du sang n'aurait pas été répandu, et le joug sous lequel ils gémissent maintenant, ne se serait pas appesanti sur eux. »

Les trois prédicateurs les plus marquants de la ville, Zell, Capiton et Bucer, se décidèrent à aller au camp d'Altorf. Le magistrat strasbourgeois ne donna son autorisation qu'à contre-cœur, car il savait que les trois fidèles ministres exposaient leur vie. Le mardi de Pâques, de grand matin, ils quittèrent les murs de Strasbourg. A sept heures ils étaient à Dorlisheim. Ils s'arrêtèrent à la commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, où ils rencontrèrent deux députés strasbourgeois, ainsi que le bailli impérial de Haguenau, Jacques de Mœrsberg, en compagnie de quelques membres du chapitre de la cathédrale de Strasbourg. Ils conférèrent avec eux sur les voies et moyens d'arriver à un compromis avec les paysans.

De là, les trois prédicateurs se rendirent à l'abbaye d'Altorf, située à une petite demi-lieue de Dorlisheim. Ils furent reçus avec un enthousiasme indescriptible par les paysans, qui battirent la caisse à leur arrivée, et qui formèrent immédiatement cercle autour d'eux. Bientôt après on amena, plus morts que vifs, quelques moines; les insurgés, en les apercevant,

s'écrièrent ironiquement : « Vous allez nous prouver à présent, et par l'Ecriture, prêtres orgueilleux et outrecuidants, que nos prédicateurs sont des hérétiques, comme vous le répétez à qui veut l'entendre. » Les réformateurs s'avançant alors, s'interposèrent et déclarèrent aux paysans qu'ils étaient venus, non pour disputer, mais pour exhorter leurs frères égarés à quitter leur voie d'iniquité et à s'amender devant Dieu.

Un silence profond se fit alors, et chacun des prédicateurs prit successivement la parole. Ils dirent aux paysans que l'Evangile était sans doute le bien le plus précieux de la terre et des cieux, et que, si on voulait leur défendre de vivre selon l'Evangile, il fallait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ; mais ils ajoutèrent que, hormis ce cas, la Parole de Dieu enseignait l'obéissance, la soumission à l'autorité, le support et même l'amour des ennemis. Or, dans le camp, ils voyaient le contraire de toutes ces choses. Les paysans ne marchaient pas sur la voie étroite tracée par Christ, mais sur le chemin large de la perdition. Ils leur conseillaient donc, en amis de leurs véritables intérêts, de rentrer dans leurs foyers, de déléguer quelques-uns de leurs chefs auprès des seigneurs, pour négocier les conditions d'une paix durable. S'ils étaient disposés à entrer dans cette voie, la ville de Strasbourg leur offrait ses bons offices.

Les paysans écoutèrent ces discours avec un mécontentement qui se traduisit plusieurs fois par de violents murmures. Quand les prédicateurs eurent fini de parler, le tumulte augmenta. Un petit nombre des insurgés reconnurent, il est vrai, la justesse des paroles qui venaient d'être prononcées ; mais la majorité, remplie de fanatisme, étouffa ces voix timides. Les paysans du comté de Hanau-Lichtenberg se montrèrent surtout récalcitrants. Le tumulte augmentant sans cesse, les réformateurs jugèrent prudent de se retirer. Ils quittèrent l'assemblée des « frères chrétiens », dont l'attitude devint de plus en plus menaçante. Toutefois leurs exhortations

ne furent pas tout à fait vaines, car plus d'un paysan, saisi de repentir, quitta furtivement le camp.

Avant de rentrer à Strasbourg, les trois prédicateurs firent une halte dans le village protestant d'Entzheim. Ils y rédigèrent, dans le presbytère, une lettre collective, où ils exposaient aux régents de l'assemblée d'Altorf, dans les termes les plus émouvants, les dangers d'un appel aux armes, et le discrédit qui s'attacherait dorénavant à la cause de l'Evangile. Cette lettre est la réfutation la plus complète de ces calomnies, tant de fois répétées par les auteurs catholiques, que l'esprit de la Réforme est la cause des révolutions sociales et politiques. Cet écrit fut expédié le même soir au pasteur de Dorlisheim, André Preunlin, qui le lut aux chefs des paysans, et y ajouta quelques paroles sérieuses. Cet acte de courage coûta plus tard la vie au vaillant serviteur de Christ, qui scella de son sang sa foi héroïque. Cette seconde démarche des réformateurs strasbourgeois resta aussi infructueuse que la première.

La ville de Strasbourg avait fait tout ce qui dépendait d'elle, pour retenir au bord de l'abîme les malheureux paysans égarés par quelques hommes ambitieux et fanatiques. Mais comme à toutes les époques de crise, la voix de la vérité et de la justice ne fut pas écoutée. Peu de semaines après, deux événements tragiques éclataient coup sur coup; mais il était trop tard pour ouvrir les yeux aveuglés par la passion.

III

DEUX DATES SANGLANTES : 17 ET 20 MAI 1525

Les seigneurs d'Alsace, voyant qu'ils étaient impuissants vis-à-vis de l'insurrection, cherchèrent du secours à l'étranger. Le bailli impérial de Haguenau s'adressa au duc Antoine de Lorraine, qui avait quelques possessions en Alsace, et par conséquent un intérêt direct à étouffer la révolte. Ce prince était un homme dur et sombre, insensible à tout sentiment

d'humanité et de pitié. Il était un membre de cette célèbre famille de Guise, dont l'influence politique et religieuse fut si funeste à la France. En Lorraine aussi il y avait eu un réveil; bien des âmes altérées de justice soupiraient après la prédication du pur Evangile, et les paysans lorrains désiraient tout aussi ardemment que leurs frères d'Alsace, leur affranchissement.

Antoine, tout glorieux de jouer le rôle de défenseur du saint-siége, résolut d'envahir l'Alsace où on l'appelait, et de faire une guerre acharnée aux paysans de ce pays. Son expédition dans la vallée du Rhin est une des plus sanglantes que connaisse l'histoire d'Alsace, et le prince lorrain, par ses cruautés, est le digne précurseur du sombre duc d'Albe et de l'impitoyable Tilly.

Dans les premiers jours du mois de mai de l'année 1525, un conseil de guerre fut tenu au château de Nancy. On y résolut de lever une armée de douze à quatorze mille hommes. Les cadres en furent bientôt remplis, car la Lorraine était inondée d'aventuriers allemands, flamands, italiens et espagnols, revenus récemment d'Italie après la bataille de Pavie. Le comte de Vaudemont, frère du duc, les fit enrôler sous ses drapeaux. Huit jours après, l'organisation de l'armée était complète; elle se composait de huit mille cavaliers et de six mille fantassins, et était commandée par les deux frères du duc, Louis de Vaudemont et Claude de Guise. Ils avaient sous leurs ordres les comtes de Linange, de Salm, de Nassau et de Bitche, ainsi qu'un grand nombre de nobles et de chevaliers lorrains.

Après avoir quitté Nancy le 11 mai, les Lorrains occupèrent le 13, Dieuze. Le duc apprit dans cette ville la nouvelle que les paysans s'étaient emparés de Saverne, la clef du passage des Vosges. En effet, la « milice chrétienne d'Altorf, » en apprenant le dessein du duc de Lorraine, de pénétrer en Alsace, avait quitté son quartier général, sous le commandement d'Erasme Gerber et d'Ittel Jærg. Ils s'étaient dirigés sur Saverne, dont les habitants les reçurent à bras ouverts. Sa-

verne était une ville épiscopale; le prince-évêque de Strasbourg y résidait habituellement. Vingt mille paysans l'occupèrent et résolurent de tenir tête à l'armée lorraine.

Les Lorrains étaient arrivés jusqu'à Sarrebourg ; on y tint un conseil de guerre, dans lequel il fut décidé de marcher en avant sans retard. Cette décision fut prise dans la soirée du dimanche 14 mai, qui inaugura une semaine de massacres, où périrent près de trente mille personnes, et où furent commises des horreurs pareilles à celles qui signalèrent, cent ans plus tard, la désastreuse guerre de Trente ans.

Le 15 mai, un peu après minuit, l'avant-garde des Lorrains quitta Sarrebourg. Quelques heures plus tard elle occupait le château de Haut-Barr, que les paysans ne surent pas défendre. Ce château domine la ville de Saverne et la plaine d'Alsace. Le gros de l'armée arriva peu à peu ; à midi le duc en personne inspecta les alentours de la place, et la fit entourer par ses troupes. Il envoya ensuite un parlementaire, que les paysans reçurent à coups de fusil ; c'étaient les représailles d'un acte d'iniquité du duc, qui, peu de mois auparavant, avait fait pendre un envoyé des paysans, devant la porte de la Craffe, à Nancy. La cavalerie légère du duc battit la campagne, et ramena au camp lorrain une foule de pauvres gens qu'Antoine fit pendre sans miséricorde.

Le lendemain vers midi, les vedettes du Haut-Barr signalèrent, du côté de Lupfstein, village à trois lieues de Saverne, un corps de paysans. C'étaient six mille campagnards des environs de Bouxwiller qui venaient en aide à leurs frères assiégés. Le duc chargea les comtes de Guise et de Vaudemont d'attaquer, avec deux mille cavaliers, cette troupe de paysans, et d'empêcher leur jonction avec ceux de Saverne. Cet ordre reçut son exécution immédiate. Les paysans, en voyant venir à eux les cavaliers lorrains, se retranchèrent derrière leurs voitures, dont ils formèrent un rempart. Cette barrière toutefois ne résista pas longtemps au choc impétueux de la cavalerie ennemie; après trois charges vigoureuses ce retranchement

fut enlevé, et les paysans battirent en retraite. Elle se fit en bon ordre. Ils gagnèrent le cimetière fortifié de l'église du village, où ils se barricadèrent. Du haut de la tour ils ouvrirent un feu terrible sur les Lorrains. Ceux-ci voyant qu'ils ne pouvaient pas, de vive force, s'emparer de l'église, y jetèrent des torches allumées. Peu de temps après le bâtiment était en feu ; les malheureux qui s'y trouvaient enfermés demandèrent grâce, et essayèrent de s'enfuir de la fournaise ardente qui les environnait ; mais les Lorrains faisaient bonne garde, et n'accordaient aucun quartier. Ce qui échappa à l'incendie périt par le fer. Quelques rares fugitifs parvinrent seuls à sauver leur vie. Après ce beau fait d'armes, les cavaliers retournèrent vers le camp lorrain, après avoir mis le feu aux quatre coins du village de Lupfstein. Ils avaient perdu une vingtaine d'hommes.

Du haut des remparts de Saverne on avait vu l'incendie. Le même soir, la nouvelle du désastre de Lupfstein se répandit dans la ville. Elle y causa une consternation générale ; une indicible terreur s'empara des bourgeois et des paysans. Cette terreur atteignit son comble lorsque, vers huit heures du soir, un violent orage éclata au-dessus de la ville et que deux des gardiens de la porte de Strasbourg, frappés de la foudre, furent relevés morts à leurs postes. Les paysans, pâles d'épouvante, se tenaient silencieusement dans les rues et sur les places. Plus d'un de ces malheureux quitta furtivement la ville, favorisé par l'obscurité de la nuit et la violence de l'orage. Les chefs des insurgés étaient dans un désarroi complet. Erasme Gerber fit la proposition de capituler, mais il n'agissait pas en toute franchise, car il avait dans la journée envoyé des émissaires dans le camp lorrain, pour y distribuer des proclamations séditieuses aux lansquenets. De plus, des messagers alsaciens parcouraient la Forêt-Noire, pour demander du secours. Gerber voulait uniquement gagner du temps. Les autres chefs, reconnaissant l'impossibilité de tenir la place, un parlementaire fut envoyé la même nuit au duc, afin de trai-

ter avec lui de la reddition de Saverne. Voici les conditions de la capitulation : Les paysans déposaient leurs armes, et rentraient librement dans leurs foyers; aucun chef ne serait puni; cent ôtages seraient livrés au duc jusqu'à la prise de possession de la ville.

Le lendemain, mercredi 17 mai, les paysans, tenant en main des baguettes blanches, se réunirent, et après avoir déposé leurs armes, ils quittèrent la ville. Ils se rendirent au pied d'une montagne, qui portait le nom sinistre de *Marterberg* (mont des Tourments). Ils venaient de quitter ce point de ralliement, escortés par dix-huit cents lanquenets, et allaient se disperser dans la plaine, lorsqu'une querelle éclata entre un soldat et un paysan, auquel on voulait enlever sa bourse. Cette dispute était-elle préméditée ou accidentelle? L'histoire l'ignore, mais ce qui est certain, c'est que pendant la discussion, retentit tout à coup le cri sauvage de : « Tombez dessus! le duc le permet. » Ce fut le signal du massacre. Les lansquenets se précipitèrent sur les paysans désarmés, et alors commença une horrible boucherie. Plusieurs milliers de paysans, plus rapprochés des portes de la ville, parvinrent à rentrer à Saverne; mais là les attendaient les chevau-légers lorrains qui les massacrèrent sans pitié. Le carnage dura quatre heures. Les places et les rues de Saverne étaient remplies de morts et de mourants, et les vainqueurs marchaient littéralement dans le sang. Un petit nombre de paysans et de bourgeois échappèrent à la mort, en attachant à leur bras droit la croix rouge et blanche des Lorrains. Les lansquenets allaient, dans leur délire, incendier la ville, mais leurs chefs parvinrent, avec peine, il est vrai, à les en empêcher.

A deux heures du soir, le duc Antoine fit son entrée triomphale à Saverne, et vit de ses propres yeux toute l'horreur du massacre qu'il avait ordonné. D'après des données historiques qu'on a lieu de croire exactes, il ne périt pas moins de dix-huit mille hommes dans cette journée désastreuse. Erasme Gerber et quelques chefs des insurgés s'étaient réfugiés dans

le château épiscopal. On les y découvrit bientôt. Le même soir le duc fit subir à Gerber un interrogatoire. Il y fit preuve d'un sang-froid étonnant; il répondit avec la plus grande assurance à toutes les questions d'Antoine et de son entourage, et dit finalement : » Ah Messieurs! vous l'avez échappé belle aujourd'hui. Il est heureux pour vous que je sois prisonnier. Sachez que si j'étais parvenu à me sauver, je vous aurais joué un tour de ma façon. Maintenant, je suis en votre pouvoir, faites de moi ce qu'il vous plaira. » Antoine le fit promener lié sur un cheval, parmi ses soudards, qui l'accablèrent d'injures et de mauvais traitements; puis il fut étranglé et son corps pendu à un arbre. Le même sort frappa les autres « régents de la milice chrétienne. »

Le massacre de Saverne provoqua un cri d'horreur dans l'Alsace entière. Les paysans de la Haute-Alsace, loin d'être découragés en apprenant cette terrible nouvelle, jurèrent de venger leurs frères, et de se défendre à outrance, si le duc venait les attaquer. Le jour cependant n'était pas éloigné, où ils allaient, à leur tour, subir une éclatante défaite.

Le lendemain du massacre, le duc tint un conseil de guerre. On y résolut de longer les Vosges jusqu'aux environs de Schlestadt, et de rentrer en Lorraine par le val de Villé. A onze heures du matin, les Lorrains quittèrent Saverne, pour se diriger sur Marmoutier, où le duc fit exécuter quelques anciens moines, tombés en son pouvoir. Le samedi 20 mai, un peu après minuit, l'armée quitta Marmoutier, pour prendre la direction de Saint-Hippolyte, non loin de Schlestadt. Arrivée dans le voisinage de cette ville, l'avant-garde aperçut un attroupement considérable de paysans, postés à Scherwiller, à l'entrée du val de Villé. Cette armée, forte de seize mille hommes, se composait de paysans des environs de Colmar, qui s'étaient réunis près du Landgraben.

Les paysans avaient une position stratégique des plus avantageuses; ils occupaient le village de Scherwiller, à l'entrée de la vallée, barrant aux Lorrains le passage des Vosges. Leurs

flancs étaient couvert par des vignobles et des bois qui s'étendaient à gauche et à droite du village; là s'étaient abrités un grand nombre d'excellents tireurs. Les insurgés avaient en outre une puissante artillerie, une centaine de grands et de petits canons, mais les servants habiles faisaient défaut.

Quand des tourbillons de poussière annoncèrent l'arrivée des Lorrains, le tocsin retentit de toutes parts, appelant les paysans aux armes. Le conseil de la ville de Schlestadt avait promis des subsides, tant en hommes qu'en munitions, mais à l'heure décisive, le courage lui manqua.

Avant de livrer bataille, Antoine tint un conseil de guerre. Les avis étaient partagés; la plupart des officiers supérieurs disaient que l'armée était fatiguée de sa longue marche, que le terrain était marécageux, que les paysans étaient remplis d'un esprit belliqueux, et qu'il serait dangereux de commencer à la fin d'une journée remplie de fatigues, une action peut-être très-meurtrière. Le conseil d'un capitaine allemand prévalut. Il objecta au duc que l'armée lorraine était en ce moment dans les meilleures dispositions pour vaincre, qu'il fallait en profiter, attendu que le lendemain la fatigue du soldat, ayant campé à la belle étoile, serait bien plus grande, et ne pourrait manquer d'affaiblir son énergie. Le duc se laissa convaincre, et résolut d'engager sans sursis le combat. Il fit distribuer à ses soldats du vin et du pain, et à six heures du soir les trompettes donnèrent le signal du combat.

L'attaque des Lorrains fut impétueuse, la défense énergique. Le comte de Guise fit trois charges de cavalerie contre le village de Scherwiller; trois fois il fut repoussé avec de grandes pertes. Vers huit heures du soir, une dernière attaque, appuyée par l'artillerie lorraine, supérieure à celle des paysans, réussit, et le village fut emporté. Les Lorrains l'incendièrent immédiatement; les rangs des paysans furent rompus; ils essayèrent, il est vrai, de former de petits groupes, et se défendirent encore vaillamment jusqu'à dix heures du soir, mais sans parvenir à opposer à l'ennemi une résistance sé-

rieuse. Les lueurs rougeâtres de l'incendie jetant une clarté sinistre sur le champ de bataille favorisèrent la victoire des Lorrains, qui, dès qu'ils apercevaient une bande armée, dirigeaient sur elle leurs canons. Les escadrons ennemis, lancés à la poursuite des fugitifs, achevèrent leur défaite. Douze mille hommes couvrirent le champ de bataille, et longtemps après, l'emplacement de cette action meurtrière porta le nom de *champ du sang*.

Le jour suivant, Antoine de Lorraine se remit en marche avec son armée victorieuse. Il traversa le val de Villé, se dirigea sur Saint-Dié, et rentra, quelques jours plus tard, triomphalement dans sa capitale. Il fit chanter un *Te Deum* solennel à la cathédrale de Nancy et ne rougit pas d'y assister avec sa cour entière. Il fit célébrer ensuite des fêtes brillantes et distribuer le butin à ses mercenaires. « Pendant plusieurs semaines, dit un historien contemporain, Nancy fut semblable à un vaste marché, regorgeant d'acheteurs et de vendeurs, de joueurs et d'ivrognes. »

Le souvenir de la courte, mais sanglante campagne du duc de Lorraine, où périrent, dans le court espace d'une semaine, trente mille hommes, resta longtemps encore gravé dans la mémoire des habitants de l'Alsace, et il fallut de longues années de paix et de prospérité, et plus d'une génération pour effacer, dans ce beau pays, la trace des événements néfastes dont nous avons fait le récit. — Quel que soit le jugement que l'on porte sur l'insurrection des paysans, sur les causes qui la provoquèrent et les excès, suivis d'effroyables représailles, qui en marquèrent le cours, on doit reconnaître que son principal résultat fut de paralyser les progrès de la Réforme dans le pays qui fut le théâtre de cette terrible lutte. Dans les possessions autrichiennes et épiscopales, la doctrine évangélique fut entièrement étouffée, et les baillis impériaux de la Haute et Basse-Alsace s'opposèrent formellement à son introduction dans les villes libres qui s'étaient compromises dans cette déplorable guerre. A dater de cette époque un préjugé funeste

s'empara de l'esprit des seigneurs; ils s'imaginèrent que la cause de la Réformation était identique à celle de révolution, et que les innovations religieuses entraînaient nécessairement à leur suite des bouleversements politiques. Ce préjugé les rendit hostiles à la Réforme, dont ils avaient salué l'aurore avec enthousiasme, et à partir de 1525, on ne compta que peu de conversions de seigneurs au protestantisme. Ces conversions, du reste. devinrent de plus en plus difficiles, car la maison d'Autriche, dont l'influence en Alsace s'était prodigieusement accrue après la guerre des Paysans, veillait avec des yeux défiants au maintien du culte catholique, et tâchait d'extirper partout la Réforme. La ville libre impériale de Strasbourg fut la seule puissance protestante en Alsace, capable de faire contre-poids à l'influence autrichienne. Les paysans eux-mêmes furent les premiers à déplorer leur levée de boucliers intempestive. Loin d'améliorer leur position sociale, ils ne firent qu'empirer leur misérable condition. Leur sort resta à peu près le même pendant plus de deux siècles. Non-seulement ils ne conquirent pas les franchises et les immunités qu'ils avaient rêvées, mais ils perdirent encore les biens spirituels que l'Evangile leur avait procurés. Preuve de plus de cette sainte vérité qui nous enseigne que le royaume de Dieu n'est pas de ce monde, et que les armes avec lesquelles nous avons à combattre, sont celles de l'esprit.

JULES RATHGEBER.

DOCUMENTS INÉDITS ET ORIGINAUX

NOUVELLES LETTRES DE LA FAMILLE DE COLIGNY

(1572-1584)

A Monsieur Jules Bonnet, Secrétaire de la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS.

Mon cher ami,

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a, dès la première année de son existence, reçu de vous l'importante communication de diverses lettres, adressées à l'avoyer et au conseil de Berne, en 1573, par la veuve, les enfants et le neveu de Gaspard de Coligny (Voyez *Bulletin*, t. I, p. 368 à 374). A cette première communication a succédé celle de quelques autres lettres écrites aux mêmes magistrats, en 1572, 1573 et 1584, par les fils, le neveu et la fille de l'amiral (*ibid.*, t. VIII, p. 132 à 135). Je m'empresse de compléter cette double communication par la production de nouveaux documents qui se lient étroitement aux premiers, puisqu'ils attestent l'accueil favorable que reçut, à Berne, une partie de la famille de la grande victime de la Saint-Barthélemy, à la différence de ce qui se passa en Savoie, tant à l'égard de l'infortunée veuve de l'amiral, qu'à l'égard des orphelins auxquels elle avait sauvé la vie en 1572, et qu'elle ne cessa d'aimer d'une affection vraiment maternelle.

Le premier des documents que j'ai le plaisir de vous remettre émane d'un homme vénérable, de Legresle, précepteur des enfants de Gaspard de Coligny. Ce dernier avait, dans son testament du 5 juin 1569, exprimé sa haute estime pour Legresle en ces termes : « Je prie et ordonne que « mes enfants soient tousjours nourris et entretenus en l'amour et « crainte de Dieu le plus qu'il sera possible. Et d'aultant que j'ay grand « contentement du soing et bon debvoir que Legresle, leur précepteur, « a tousjours faict auprès d'eux, je luy prie qu'il veuille continuer jus- « ques à qu'ils soyent plus grands. » Le fidèle précepteur continua, en effet; et, à dater de l'époque néfaste de la Saint-Barthélemy, il s'éleva à la hauteur de la situation que de douloureuses circonstances lui assignèrent vis-à-vis de ses jeunes élèves. Ce fut en qualité d'ami dévoué

et de protecteur de chacun d'eux qu'il adressa, le 31 octobre 1572, aux magistrats de Berne, une lettre touchante, dans laquelle se révèlent à la fois sa modestie et la noblesse de ses sentiments. A la lecture de cette lettre, je me suis senti saisi de respect et de sympathie pour l'homme excellent que je ne connaissais encore que de nom, et dont il m'était enfin donné d'entendre le langage.

Le second document est une lettre adressée aux magistrats de Berne par Anne de Salm, veuve de d'Andelot. L'amiral de Coligny, son beau-frère, avait pour elle une telle affection et une telle estime, que par son testament il lui confia le soin, lorsqu'il n'existerait plus, de recueillir près d'elle et de protéger ses deux filles, Louise de Coligny, non encore mariée, et sa jeune sœur, privées toutes deux de la tendresse de Charlotte de Laval, leur mère, morte en 1568.

A ces lettres, écrites l'une et l'autre le même jour, j'en joins deux, adressées par le fils et le neveu de l'amiral aux magistrats de Berne, les 6 septembre et 5 octobre 1573, et une troisième, écrite par Châtillon seul, le 26 juin 1579.

J'ajoute, comme se rattachant au contenu de ce dernier document, trois lettres de Jacqueline d'Entremont, veuve de l'amiral, en date des 11 juillet et 28 septembre 1579, et 15 janvier 1581.

J'ai recueilli ces diverses pièces dans les archives de Berne. Il en est une autre que j'ai trouvée à Turin, aux archives générales du royaume, et qui offre aussi un certain intérêt : c'est une lettre adressée au duc de Savoie, le 20 mars 1573, par les jeunes Châtillon et Andelot, alors qu'ils résidaient à Bâle.

Votre bien dévoué et affectionné,

Cte JULES DELABORDE.

I

A NOBLES, MAGNIFIQUES ET PUISSANS SEIGNEURS, MESSEIGNEURS LES ADVOYER ET CONSEIL DE LA VILLE ET CANTON DE BERNE, A BERNE.

Messeigneurs,

Ce n'est chose nouvelle de trouver en la prospérité faveur et courtoisie des hommes : mais c'est une fort rare et singulière vertu, qnand ceulx qui ne sont en rien tenus ny obligés aux aultres, les recueillent, consolent, favorisent et soulagent de fait et de parolles, au temps de leur plus grande affliction et désolation : et me semble qu'entre toutes les actions humaines il ne s'en peut imaginer aucune qui rende les hommes plus approchans de la nature de Dieu,

lequel incessamment desploye ses dons et grâces sur les hommes, quelques indignes qu'ils soient. Ceste considération, Messeigneurs, me commande vous recognoistre pour des plus vertueux et honorables seigneurs du monde, ayans si humainement et volontairement reçeu, traité et favorisé en vostre ville MM. de Chastillon et de Laval, parmy leurs calamités et afflictions extrêmes; ce que je porte tellement enraciné en ma mémoire et en mon cueur, qu'en tous endroits et devant tous hommes j'en rendray, toute ma vie, bien ample et certain tesmoignage. De ma part, Messeigneurs, n'ayant pour le présent aultre moyen pour m'aquiter de mon devoir envers Vos Excellences, je vous remercie très-humblement et très-affectionnément de tous vos bienffaits, vous suppliant croire qu'à jamais me trouverez prest à vous rendre tout le service et obéissance qu'il vous plaira requérir de moy et me commander autant que ma petitesse le pourra porter. Au surplus, il me semble, Messeigneurs, que je ne doibs aucunement taire l'honeste et sage conduite de MM. de Bonseteten et d'Erlac, lesquels, avec l'aide de Dieu et moyennant leur grand soin et diligence, selon vostre intention et commandement, nous ont rendus MM. mes maistres et leur compaignie sains et saufs en ce lieu, auquel ils sont deliberez ne faire plus long séjour que la nécessité des afaires qu'ils ont à négocier avec Madame d'Andelot le requerra, estans bien résolus en tout et partout se conformer à vos très-bons avis et très-sages conseils, en la protection et sauvegarde desquels ayans par vous une fois esté reçeus, ils désirent et vous supplient très-humblement qu'il vous plaise les continuer et maintenir, ne faisant difficulté quelconque de leur servir de caution envers Vos Excellences, pour les asseurer que jamais ne vous repentirez, Messeigneurs, d'avoir fait plaisir à tels jeunes seigneurs issus de si généreux et nobles parents, et affligez pour telle occasion : lesquels se mettront en tout devoir pour à l'avenir en faire autant de recognoissance qu'ils en auront de moyen par la grâce de Dieu, lequel je supplie conserver et accroistre de plus en plus Vos Excellences et Seigneuries, Messeigneurs, en toute grandeur pour l'avancement du règne de son Fils et la défense de ses Eglises. De Basle, ce dernier jour d'octobre 1572.

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur à jamais.

LEGRESLE.

II

AUX MÊMES.

Messieurs, ayant entendu, par le raport tant de MM. de Chastillon et de Laval, mes nepveux et fils, que de leur précepteur, l'honeste réception qu'il vous a pleu leur faire en vostre ville, accompagnée d'une très-bonne volonté et libéralité singulière envers eulx, je n'ay voulu faillir à vous en remercier bien humblement, et vous tesmoigner, par la présente, l'obligation que par ce moyen avez acquise non-seulement sur eulx, mais aussy sur moy et tous ceulx qui leur appartiennent. Et quant à leur département de vostre dite ville, je vous prie humblement croire que si les affaires que nous avons à négocier ensemble ne m'eussent contrainte les approcher de moy, je n'eusse voulu leur faire ce tort de les retirer d'un lieu auquel ils estoient tant bien voulus et tant soigneusement maintenus; mais je m'asseure tellement de vostre humanité, que ny la distance des lieux, ny la longueur du temps, n'empescheront jamais le cours continuel de vostre bonne affection pour les recevoir, favoriser et défendre à toutes occasions, comme de ma part je vous supplie bien humblement le vouloir faire et tenir pour certain qu'à jamais ils auront souvenance de vos grands bienfaits pour les recognoistre, avec le temps, par tous les moyens qu'il plaira à Dieu leur donner, lequel je prie, Messieurs, vous conserver en toute prospérité et longue vie, me recommandant humblement et plus affectionnément à vos bonnes grâces. De Basle, ce dernier octobre 1572.

Vostre bien humble et obéissante servante à vous faire service.

ANNE DE SALM.

III

AUX MÊMES.

Nobles, magnifiques et puissans seigneurs, nous avons une telle asseurance en la bonne volunté qu'il vous a pleu tousjours nous démonstrer, que vous nous feres ceste faveur, si vous plaist, de la conformer au desir que nous avons tousjours eu de nous retirer en vostre ville, duquel vous peuvent rendre assez de tesmoignage les instantes et affectionnées prières que nous vous en avons faictes cy-

devant, ausquelles nous savons que pour quelques justes considérations vous différastes lors de satisfaire, remettans l'effect de nostre prière jusques à quelque temps. Nous ne vous dirons point, magnifiques seigneurs, sur quoy est fondé nostre desir, pour ce que les occasions en sont assez manifestes non-seulement à vous mais à tous ceux qui sçavent les démonstrations que vous nous avez faictes de vostre amitié. Nous vous supplierons donc, Nosseigneurs, de vouloir favoriser ceste nostre affection particulière que nous avons toujours eu de faire élection de nostre demeure en vostre ville, et croyre que nous tiendrons et réputerons cela à une faveur bien grande et d'autant que nous sommes pressés par la saison d'y panser et pourveoir bien tost, nous vous prions de nous vouloir, si vous plaist, faire entendre vostre volunté par ce gentilhomme présent porteur que nous vous avons depesché exprés, et qui soit telle, si vous plaist, que nous avons toujours espérée et desirée. Et cependant nous recommanderons très-humblement à vostre bonne grâce, prians le Créateur qu'en multipliant en vous, nobles et magnifiques seigneurs, ses sainctes graces et bénédictions, il vous veille longuement et heureusement conserver pour servir à sa gloire. A Basle, ce 6 septembre 1573.

Vos très-humbles et très-obéissans serviteurs :

Chastillon. Andelot. Guy de Laval.

IV

AUX MÊMES.

Nobles, magnifiques et puissans seigneurs, vous verrez, si vous plaist, par la response que vous faist M. de Vatteville qu'il ne faut que nous espérions d'avoir son logis, et quant à M. le gouverneur de Neufchastel nous sommes aussy hors d'espérance, ainsi que vous entendres du sieur de Rezay, présent porteur, que nous vous avons depesché exprès afin d'aviser s'il se pourra trouver autre commodité et pour vous supplier de vouloir en cela interposer vostre faveur et vostre authorité, en sorte que nous puissions estre satisfaists du desir que nous avons de nous approcher de vous; et nous remettant du surplus sur ledit sieur de Rezay, nous ne ferons ceste plus longue que pour nous recommander bien humblement à vos bonnes graces, prians le Créateur qu'en continuant

en vous, nobles, magnifiques et puissans seigneurs, les siennes très-sainctes, il vous veille longuement et heureusement conserver. A Basle, ce 5 octobre 1573.

Messeigneurs, nous ne voulons oublier à remercier très-humblement Vos Excellences de l'affectueuse diligence qu'il leur a plu employer pour le fait de Madame l'Amiralle : en quoy continuant vos premiers bienfaicts vous nous aves aussy de nouveau très-grandement obligés à vous faire toutes nos vies bien humble service, comme nous espérons le vous faire paroistre en effect quand Dieu nous en aura donné les moyens.

Les très-humbles et très-obéissans serviteurs de Vos Excellences :

GUY DE LAVAL. CHASTILLON. ANDELOT.

V

AUX MÊMES.

Magnifiques et très-honorez seigneurs, il y a longtemps que j'avois depesché le sieur de Paris vers Madame l'Admiralle, ma mère, pour adviser des moyens de retirer les bagues que j'ay à Berne, qui ne s'estant encores trouvez si promptz ne si bons que je désireroys pour l'envye que j'ay de satisfaire à cette obligation, j'ay donné charge audit sieur Paris d'aller cependant vous faire entendre, magnifiques et très-honorez seigneurs, la bonne espérance et volunté que j'ay de mestre bientost fin à cest affaire sur quoy et des remerciemens très-humbles que je vous doy de la bonne patience qu'il vous a pleu prendre d'attendre si longtemps. Je vous supplie, magnifiques et très-honorez seigneurs, vouloir ouyr et croire ledit sieur Paris de ce qu'il vous en dira suyvant la charge que je luy en ay donné comme aussy sur la bonne affection que j'ay de pouvoir recognoistre par quelques bons services les bons offices d'amytié que j'ay reçu de vous, ce que remestant audit sieur Paris vous dire plus amplement, je prieray Dieu vous donner, magnifiques et très-honorez seigneurs, en très-parfaite santé très-heureuse et longue vie. Montpellier, ce 26 juing 1579.

Vostre très-humble et très-obéissant serviteur :

CHASTILLON.

VI

AUX MÊMES.

Très-hautz, très-puissans et magnifiques princes, je désirerois plus tost par quelque signale service recongnoistre les grandz plaisirs que j'ay reçeu de voz magnificences, soyt pour mon esgard que de messieurs de Chastillon mes enfans, que d'estre en occasion de vous suplier comme je faictz très-humblement, magnifiques princes, de ne vous ennuyer du long temps qui se passe à satisffaire aux debtes de mes enfans. Sur quoi avois recherché quelque moien. La chose est en l'estat que pour ne vous fascher de longue lettre j'ay donné charge à M. de Paris, faire entendre à vos magnificences, les supliant très-humblement le croyre de ce qu'il vous en dira et de l'affection que j'ay, magnifiques et puissans princes, de vous estre à jamais très-humble et très-obéissante servante, priant Dieu vous donner, très-hautz et très-puissans princes, en santé très-heureuse et très-longue vie. A Espine, ce XI[e] juillet 1579.

Vostre très-humble et très-hobéissante servante :

JAQUELINE D'ANTREMONZ.

VII

AUX MÊMES.

Très-hautz et puissans princes, sest à mon grand regret que M. de Chatillon ne vous peuvent si tost contanter, que ils doivent, et que je desire, e vous suplie très-humblement de croire qu'il ne tient à eux, et pour mon egard je ne cesse pas une seule heure d'en chercher tous moians e sommes tous les jours après, vous supliant très-humblement, Messeigneurs, ne vous en ennuyer; vous nous obligerez de plus an plus à vous faire très-humble servisse é an seste volunté je prieray Dieu vous donner, très-hautz, puissans et magnifiques princes, toute parfaite grandheur et prosperité. D'Espine, se 28 de septembre 1579.

Vostre très-humble, obligée et très-hobeissante servante :

ANTREMONZ.

VIII

AUX MÊMES.

Très-hautz, puissans et magnifiques seigneurs, l'esperance que j'avois par le moien de la paix avoir novelle de messieurs de Chatillon e la longue et dangereuse maladie ou depuis six semaines je suis detenue, ont esté cause que je ne vous ai point rendu le devoir de recognoissance à la longue patiance qu'il a plu à vos magnificences prandre pour les deptes de mes enfants, de laquelle très-hautz et puissans seigneurs, je vous remercie très-humblement e sur la reponse que jatans d'eulx par un homme que j'ay depesché je vous an manderai plus amplement. Priant Dieu, très-hautz, puissans et magnifiques seigneurs, vous donner en sa très-saincte grace tout accroissement de grandheur et prosperité. De Scaint-André-de-Brion, se 15 de janvier 1581.

Vostre très-humble et très-obéissante servante :

JAQUELINE D'ANTREMONZ.

IX

A MONSEIGNEUR, MONSEIGNEUR LE DUC DE SAVOYE, A THURIN.

Monseigneur, si nostre bon Dieu n'avoit par sa grace et bonté acompaigné nostre affliction d'une certaine connaissance qu'il nous a donnée à sçavoir qu'il a en partie mis le remède d'icelle en la main de Vostre Altesse, comme il met ordinairement le secours de tous affligés en la main des grands, nous serions du tout abbatus sans espérance aucune de pouvoir subsister : mais ladite connoissance, joincte avec la clémence é debonnaireté naturelle de Vostre Altesse nous faict adresser nos très-humbles prières et suplications à icelle, afin que pour l'honneur de Dieu, et pour la justice de la cause de nous poures orphelins tant recommandée d'iceluy il luy plaise nous remettre en la possession et jouissance de si peu de biens qui ont appartenu à feu M. l'amiral nostre père, scitués en vos terres é païs, é qui est tout le reste auquel Dieu nous avoit faict espérer de trouver moyen de vivre, ayants esté traités en la France é Bourgongne comme Vostre Altesse a peu entendre. Et combien que nos mérites en son service pour l'incapacité de

nostre aage nous deust esloigner de toute espérance de pouvoir rien obtenir d'icelle, néantmoins, Monseigneur, sa bonté et clémence avec tout le très-humble service de nos vies, que nous luy vouons, fait que derechef nous la supplions très-humblement au nom de seluy duquel vous tenes le lieu pour faire sentir les efects de toute charité chrestienne envers ses pauvres subjets, qu'il luy plaise, ayant pitié de nostre déplorable condition nous remettre en l'entière posession de si peu de bien que nous a laissé feu M. l'amiral nostre père, afin que ayants par là quelque moyen de vivre, nous puissions quand Dieu aura joinct la force é moyen à nostre affection et volonté employer nos vies à lüy faire le très-humble service que nous luy devons et désirons rendre. Et par ce, Monseigneur, que l'arrest donné contre feu M. l'amiral nostre père en la court de parlement de Paris a esté lue aussy en la court de son parlement à Chambery, é que dela aucuns pourroyent à l'advenir prendre argument contre vostre volunté et intention de calomnier nostre réputation é de préjudicier à nos affaires, nous supplions très-humblement Vostre Altesse nous faire tant d'honneur et faveur que de nous octroyer une déclaration par laquelle elle déclarera, s'il luy plaist, qu'elle n'a aucunement entendu préjudicier par ladite lecture de l'arrest cy-dessus mentionné, à nostre honneur et réputation, ny aussy nous empescher en la jouissance de si peu que feu nostre père nous a laissé aux païs é subjection de Vostre Altesse. Et en ce faisant oultre l'obligation naturelle que nous avons à son service, nous prierons l'Eternel nostre bon Dieu, Monseigneur, pour la conservation et grandeur de Vostre Altesse, é qu'il luy donne en parfaicte santé longue et heureuse vie. De Basle, ce 20e mars 1573.

Vos très-humbles é très-obeissants subiects et serviteurs.

CHASTILLON. ANDELOT.

L'ÉMIGRATION EN IRLANDE

JOURNAL DE VOYAGE D'UN RÉFUGIÉ FRANÇAIS

1693

Ce Mémoire, qui fait le pendant de la curieuse relation d'un réfugié français à Boston que nous avons publiée (T. XVI, p. 69), et qui ne révèle pas un esprit moins observateur, est tiré de la collection Court, B. B., n° 48. On lit au dos cette seule indication : *Journal de voyage de M. de Salle en Irlande.* Ce nom ne se retrouve ni dans l'ouvrage de MM. Haag, ni dans la table générale du *Bulletin.* L'émigration française en Irlande, fort encouragée par le duc d'Osmond, sous les derniers Stuarts, reçut une impulsion nouvelle à l'avénement du prince d'Orange. Aux maux de la guerre si glorieusement terminée par la victoire de la Boyne (1690), succéda l'œuvre réparatrice des colonies. Voir sur ce sujet le curieux chapitre de M. Weiss, ***Histoire des Protestants réfugiés,*** t. Ier, p. 227 et suivantes.

Extraict de ce que j'ay veu, appris et recogneu, dans les endroits d'Irlande où j'ay passé.

Le 2 mars 1693, j'ay passé par Naas et Casseldarmout, qui sont des petites villes, sans negoce, quoy que situées sur la route des coches et dans un bon terroir.

Le 3 passé par Lavghlainbridge de même et Carlow qui est fort joli, bon, et bien situé pour des établissemens et entreprendre tout ce qu'on voudroit. Il y a une rivière nommée Bara qui porte des bateaux de quatre tonnes. C'est aussi un bon lieu, très-sain et sur le passage. Les maisons y sont à bon marché et les vivres aussi. Il y a autour plusieurs bonnes fermes à admodier. Il y a encore une autre rivière, bonne et commode, pour les ouvriers qui ont besoin d'eau courante.

Ay couché à Kilkenny que j'ay visité et trouvé bien sitüé sur une assés forte rivière qui néantmoins n'est pas navigable et ne porte que des bateaux de pecheur, n'étant qu'à 18 milles. C'est six lieües de la mer et deux journées de Dublin, ayant la commodité de trois postes par semaine et deux carosses qui y mènent pour treize sche-

lins par place; c'est trente sols. La ville est en un bon pays, gras et fort bon air. Elle est jolie, propre et bien bâtie. Il y a un fort beau chateau, une grande et belle place devant, deux grandes rues fort jolies et quantité de petites; beaucoup d'honêtes gens sociables. J'y ay veu une grande maison, que je n'ay pas peu examiner par dedans, où loge un ministre anglois, qu'on appelle recteur, aspirant à un évéché, ainsy il n'y aura bien tost personne. Le bâtiment est beau et vaste, et si toutes les chambres et la salle qu'on souhaite pour un collége, ne s'y trouvoint pas en état, avec les autres logemens, je croy qu'on l'accommodera aisement en le divisant et compartissant à plaisir, avec des ais ou des murailles de séparation, car la pierre y est fort commune. Les écoliers y trouveront facilement des pentions et à bon marché, et ceux qui voudront y habiter, des maisons. Celles de trois ou quatre chambres avec leurs aisances ne valent que quinze à seize écus par an. Il y a un bourgeois qui fait bâtir une rue entière, dont les maisons seront commodes. Et j'ay remarqué qu'on y bâtit aussy en d'autres endroits, et qu'il y a des places pour ceux qui voudront bâtir. Les vivres y sont plus chers depuis la guerre. Le pain blanc y vaut un sol la livre, le pain noir demy sol. La viande ne s'y vend qu'à pièces, et revient à deux sols la livre, autrefois demy-sol; le beurre trois sols; la chandele quatre sols; le poisson à bon marché. On y pourroit faire des manufactures de chapeaux, de bas, de gans et autres marchandises de débit et faciles à voiturer par chevaux, ou charrètes, mêmes des tanneries; bref le lieu est agréable et sain.

Le 4 passé à Kollin, qui est un bourg dans un bon terroir et bien gras, mais un méchant et petit lieu, mal propre et mal bâti. Les campagnes d'alentour sont suffisamment garnies de bestiaux.

Couché à Cloumel qui est une fort jolie petite ville, sur une rivière plus forte que celle de Kilkenny, portant des bateaux de huit tonnes, et qui n'est qu'à cinq milles de la marée et vingt de la mer. Les maisons y sont bonnes; il s'y en trouveroit beaucoup à loüer, et il y en a une grande quy pourroit servir pour des manufactures ou un collége. Ce pays est fort bon; on dit que c'est le jardin de l'Irlande. L'on peut aller de là à Watterford, qui est le port de mer, en quatre heures sur la rivière; mais pour remonter, il faut plus et une marée. Il y a beaucoup de laine, et bonne pour des manufactures. La rivière seroit commode pour les teintures et

foulons. C'est un grand passage et presque le cœur de l'Irlande. La campagne aux environs est grasse et bonne. Il y a le long de la ville un beau quay, et un pont sur la rivière. On peut faire le tour de la ville sur les rempars.

Il y a un autre port de mer nommé Dungarden, à douze milles de là. Le chanvre et le lin y viennent très-bien ; la gresle ne les gâte jamais, et l'on asseure que, qui s'y entendroit, et apporteroit de la graine d'Allemagne, pour y semer, gaigneroit mille pour cent. Une personne m'a dit en avoir amassé pour cent pièces de sept.

Le 6 à Tetheerd qui est une petite ville ruïnée, n'y ayant pas vingt maisons habitables, mais quantité de faciles à reparer, les murailles étans bonnes et les bois proche. Les murailles et remparts sont fort bons. Il y a une grande et belle maison en bon état, avec des cours, grands jardins et vergers derrière, avec quantité de beaux et bons pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, etc. Il y avoit aussi des noyers que les soldats ont coupés. Il y a encore dans le jardin deux gros seps de vigne, et de quoy faire des grands espaliers, contre la muraille de la ville, qui l'enferme. Il y a dans le verger un pressoir à cidre couvert. Cette maison pourroit aussi servir à un collége ou pour une manufacture. Il y a une jolie petite rivière. L'air de ce lieu-là est le plus sain, mais il le faut rebâtir pour y loger. Il y a aux environs six cents acres de terre à arrenter, et plusieurs jolies fermes.

Le 7, M. Krooke de Gragesteen m'a dit qu'il pourroit bien accommoder plus de cinquante familles pour les terres, et M. Kliffa m'a dit qu'il en pourra prendre soixante, et M. le chevalier Osborne m'a mené voir sa maison à deux milles de Clounal ; elle est fort jolie, bien bâtie, grande, avec des grandes écuries, remises, pressoir à cidre, cour, jardin, verger et garenne, le tout fermé de murailles sur le bord de la rivière de Watterfort, et un autre ruisseau par derrière, et une autre fontaine qui coule par la cour, la cuisine et tout le bas de la maison, dont il offre d'accommoder des manufacturiers ou autres, avec cinq cents acres de terre, prés et bois contigus, et dit que son père pourra aussi recevoir sur ses terres cent familles. Mais la plus part de ces Messieurs ayans perdu dans la guerre leurs bestiaux et effects, ne sont pas en état de faire des grandes avances, et il n'en faut guère attendre que de . . . ., quoyque plusieurs soint bien intentionnés et fassent quelques douceurs.

Le 8, Mylord, chef de justice, m'a fait voir sa maison et ses terres qui sont bonnes, et m'a dit qu'il y recevra vingt familles, et fournira vingt cabinets pour les loger.

J'ay été à Cloyne qui est un joli vilage, sur la rivière et la route de Dublin à Corke, et M. Jean Whitt, comte de Tippurary, m'a montré une maison et vingt cabinets, et mille acres de terre, la plus part fort bonnes, mais très-peu de prés en nature, dont il dit qu'il accommodera vingt familles.

Et M. Jettin m'a offert une bonne maison à loger deux familles et trois cents acres de terre.

Le 9, passé à Cashell, qui est une ville archiépiscopale, beaucoup ruïnée et dont la rivière est à un mille. Il y a beaucoup de maisons vuides et des terres aux environs qui sont fort bonnes, pour le bled, le chanvre et le lin, et pour les bestiaux grands et bons pâturages. Il n'y a point de negoce dans cette ville, et je croy qu'un marchand y seroit seul et pourroit s'y bien établir, ayant les choses nécessaires et proportionnées au lieu et quelques artisans. L'agent de Mylord Mazarin m'a mené à un mile de là, voir un chateau ruïné et vingt cabinets en fort bon terroir, sur la rivière, et de là à Goldenbridge qui est un fort bon et joli lieu, sur la rivière et le grand chemin, mais ruïné et à rebâtir. Il n'y a dans ce pays-là presque ni vaches, ni brebis, ni gens, quoy que le plus gras et le meilleur, et on y peut placer cent familles, et autant dans la ville.

Je suis allé chez MM. Cooke et le major Greene qui m'ont fait voir près de cinq mille acres de terre, en plusieurs seigneuries contiguës, bonnes et bien situëes, ayans quelques maisons et cabinets, et de l'eau partout. Il offre honêtement et obligeamment d'y recevoir autant de familles qu'on y en voudra mettre, et de leur donner tous les encouragemens qu'il pourra, de leur faire refaire un moulin qui a été ruïné, de contribuër à bâtir une église et de fournir quelques bestiaux. Comme il est bon protestant et bien intentionné, qu'il a été refugié en Angleterre et pauvre, Dieu l'ayant remis dans ses biens, il dit qu'il veut ayder les pauvres. Je croy qu'on pourra établir deux cents familles sur ses terres. Outre les terres et pâturages qui sont bons, il y a du bois pour bâtir et du charbon de pierre, quantité de bonnes eaux, deux petites rivières à truittes qui les traversent et côtoyent.

Le 11, il nous a fait voir sa terre de Killaghy qui n'est qu'à une

mille des autres, où il offre de recevoir encore vingt familles et de leur fournir des terres et des cabinets. Et pour deux écus par vache et huit ou dix sols par brebis, par an, vous pouvez les mettre paitre sur toutes les terres du seigneur. Outre les siennes propres, il y a des grandes communautés, et avec de la paille on peut en deux jours bâtir une cabane pour dix schilling, c'est deux écus. Le bétail couche toujours dehors et n'a point d'étables, ni de foin amassé. Il n'y a point de bêtes venimeuses dans tout ce pays.

Le 13 à Cahir qui est un grand et joly vilage sur la Shure, entre Cashell et Cloumel, ruïné et mal bâti; la scituation en est belle et commode. Mylord Cahir a là autour plusieurs terres à admodier. Ce pays-là est bon, mays pauvre et desert, et je n'y ay presque veu ni gens ni bêtes, dans 7 milles. Le chateau, le jardin et quelques terres autour, sont aussy à admodier.

Le 14, allé chez le capitaine Godfrey, juge de paix de ce pays-là, qui m'a dit qu'il peut recevoir là cent familles, et leur bailler des cabinets, et dans la comté de Kerry deux cents familles. La chasse et la pêche y sont très-bonnes et abondantes, les vivres à grand marché, les terres aussi. La rivière y porte des grands bateaux. L'on asseure que le pays seroit bon, à cause de la commodité des transports et du bon marché des vivres et denrées. Il y a là quarante ou cinquante maisons ou cabinets et plusieurs petits villages, et des bois pour bâtir et reparer. Il y a des forges dans la comté de Kerry, et proche de Killeworke, et dans la comté de Watterford, et beaucoup dans le nord.

J'ay été aussi ches le capitaine Squile, gouverneur de la contrée, qui offre de recevoir vingt familles de laboureurs, et leur fournira des cabinets, et outre ce plusieurs ouvriers et manufacturiers en laine, dans son château.

Et de là à Killeworke, où l'agent de M. Moore à qui le lieu appartient, m'a dit qu'il y avait bien deux mille acres de terre, et des cabinets et une rivière à un mille qui porte bateau, et qu'autour, il y a plusieurs bonnes fermes à donner.

Le 15, passé chez le chevalier Hyde, sur le Blacwatter qui porte bateau et va à Youhall qui n'en est qu'à douze milles, et dont la marée remonte jusques là. Il dit qu'il a des forges et une terre d'environ cent pièces à admodier, et plusieurs autres terres qu'il donnera pour trois vies qu'on perpetuë, en convenant que, toutes

les fois qu'il en manquera une, on la remplacera pour une somme de 10, 20 ou 50 pièces; et qu'il a plus de cinq mille cabinets, sur ses terres, qu'il y recevra d'abord cinquante familles et leur avancera cent barils de bled, et à ceux qui ne seront pas bien logés du bois pour bâtir, et que si les choses vont bien, il en recevra davantage et pourra placer plus de mille familles, et qu'il n'y a point de gentilhomme protestant qui n'en prëne avec plaisir.

J'ay couché à Rathcormuch où l'hotesse offre de remettre son logis et ses terres, et M. Alley une maison et 300 acres de terre, qu'il admodie 35 pièces, et n'en paye que 15, parce qu'il a preté 200 pièces dessus qui luy en valent 20 par an, lesquelles 200 il offre aussy de céder à qui voudra placer de l'argent.

Le 16, M. le colonel Barry m'a fait voir plusieurs fermes contiguës et promis d'y recevoir aussi quelques familles.

Le 17 à Casselayon chez Mylor de Rallimore, qui m'a dit qu'il donnera des terres qu'il a sur le bord de la mer, et qu'il faira en sorte de recevoir quelques familles sur les terres d'Icy; qu'il faira du tout un plan et un memoire qu'il donnera à Mylord Galway; que la noblesse est toute bien portée pour les établissemens, et que si quelqu'un veut achaipter une terre de deux ou trois mille pièces, il les accomodera avec seureté.

Le 18 à Corke, et il y a plusieurs terres sur cette route, dont je n'ay pas trouvé les propriétaires. Elles sont maigres, mais on dit qu'à cause du voisinage et du debit de Corke, elles rendent autant que d'autres meilleures.

Les 19, 20, 21 et 22 sejourné à Corke, aux assises, pour parler à la noblesse du pays, qui étoit assemblée. M. le gouverneur m'a dit que ses parens ont des grandes terres, dans la Kings-Comté, qu'il leur écrira et les portera à y établir des refugiés. J'ay visité la ville et les dehors qui sont jolis. Les fauxbourgs étoient fort beaux, mais ils ont été brulés, et on y rebâtit tous les jours. On y pourroit faire de toute sorte de manufactures, de soye, de laine, sur tout des chapeaux, des toiles et des gans, mais les maisons et les vivres y sont plus chers qu'ailleurs. Et on m'a assuré que Buttifont est un fort bon endroit; et qu'on y pourra placer beaucoup de familles.

Sir Richard Cox fait bâtir actuellement, pour recevoir des colonies à Stonnamuel, où il y a plus de douze mille acres de terre.

Il y a encore des forges dans les comtés de Wexford et de Wicklow. Et l'on m'a asseuré que la baronnie de Mosckwic qui est confisquée au roy, et a près de vingt lieûes de France de long, seroit fort propre pour des établissemens. Et M. l'évesque et tous les Messieurs m'ont promis leur secours et protection, et plusieurs des terres et cabinets.

Le 23, je suis allé visiter la baronnie de Mosckwick et passé à Ovens qui en deppend, et ainsy appellé à cause de certaines caves souterraines qui vont presque jusques à Corke, et dont l'entrée est là, dans une roche, sur le bord de la rivière. C'est un joli endroit consistant en quatre maisons, mais si on y veut bâtir une colonie y sera fort bien. Les terres y sont assés bonnes.

De là à Killercrew dont les terres sont meilleures; mais c'est un endroit tout à fait rüiné. Il n'y a que des cabinets et les masures d'un couvent de cordeliers. Le chateau est plus bas dans un fonds; on y pourroit encore loger, et une colonie y seroit aussi fort bien; il y a des eaux par tout.

De là à Casselninshy sur la Lee, rivière de Cork. Les terres y sont très-bonnes et les meilleures de la baronnie; le chateau étoit fort grand, mais tout ruïné des vieilles guerres. Il y a quelques maisons couvertes de paille et des cabinets. Ce lieu est bon et commode pour une colonie.

De là à Castelmore qui est un pays plus maigre, et propre aux moutons, étant sec et plein de cotaux. Il y a proche de là une jolie maison bien située avec un verger qui se ruïne et perit, n'y ayant dedans que quelques pauvres qui s'y retirent. Et de l'autre côté le vieux château de Clowda aussi ruïné, et quelques cabinets. Il y a assés de terres là pour une colonie, et à droite et à gauche des maisons qui appartiennent au roy.

De là à Ballyglassken qui est un petit lieu ruïné, mais fort bien scitüé, sur la rivière, ayant un très-beau pont. Il y a autour d'assés bons endroits, du bois et de la pierre pour bâtir. On y pourroit facilement faire une bonne colonie, et y établir des manufactures telles qu'on voudroit et des bons moulins.

J'ay couché à Macromp qui est la capitale de cette baronnie et qu'on appelle le Montpellier de l'Irlande à cause du bon air. Cette terre appartient au roy, et est le lieu qu'on souhaite pour établir cette année les six cents familles proposées. La scituation en est

bonne et agréable, fort propre et commode, pour être reparée, dont elle a grand besoin, étant fort ruïnée et bruslée. On en pourroit faire un bon lieu et toutes sortes des manufactures; toute la contrée viendroit là vendre et achaiter, parce qu'il n'y a point des foires, ny de marché à dix milles autour. Il y a quantité de maisons ruinées dont les murailles sont fort bonnes, et sur tout celles des halles, qui sont très-belles, sur une grande et jolie place, ayant le chateau au-dessous, qui a aussi été bruslé et dont toutes les murailles sont encore bonnes. La place en est fort jolie, ayant derrière des grands jardins, parterre et verger, rempli des beaux et bons arbres bien plantés avec des grandes allées, le tout fort plain et uni, ayant la veüe d'un côté sur la rivière qui passe au pied, une petite prairie et un petit village au pied du coteau, et de l'autre sur la ville; pardevant sur la cour, et par derrière sur les jardins et vergers, et une autre montagne seche et nüe, mais plaisante et agréable dessus pour la promenade. Le pays en général n'est pas le meilleur; mais il est bon, commode et bien arrousé des rivières, et on le fairoit bien valoir en le fournissant de monde et de bétail.

Le 24 passé à Carrik Broked qui est un chateau fort ruïné et dans lequel personne n'habite depuis unse ans, bâti sur une roche, au milieu de la rivière. C'est un endroit sauvage, dans les montagnes et les bois. On y pourroit faire des sabots qui seroient nécessaires et se debiteroient bien, s'il y avoit des bons ouvriers. On y void du bétail assés fréquemment et à bon marché.

De là à Hanamuch, qui est un pays un peu plus large et ouvert, et les terres meilleures et plus grasses.

Et de là nous sommes venus à Blarnay encore de ladite baronnie, dont les terres vont presque jusques à un mille de Corke. Elle est fort grande et pourroit porter et nourrir cinquante gentilshommes avec leurs paroisses. Le château est beau et situé sur le bord de la rivière. Les jardins et le parc sont en désordre. Il y a dedans un grand lac, avec un grand et beau bois. La ville est fort peu de chose. L'endroit est joli et fort agréable. La commodité des eaux courantes, la grande étendue des terres, l'abondance du bois et des pierres et la proximité de Corke font qu'on y pourroit entreprendre tout ce qu'on voudroit avec apparence de succès, soit pour des manufactures ou plantations.

Le 25, séjourné à Corke, et j'ay appris qu'il y a plusieurs personnes dans le dessein d'occupper des ouvriers, s'il en vient, et de leur fournir et avancer tout le nécessaire pour travailler et s'employer, et qu'ils se chargeront du débit. Il y a un marchand qui demande un bon chapellier et un bon teinturier, à ces conditions que ceux qui ont de l'argent le placent couramment à 20 pour 100, et entrent, s'ils veulent, en possession des bonnes terres qu'on leur engage; par exemple, pour 1,000 pièces, on cède une terre de 100 pièces de revenu. On peut aussi le placer à 14 pour 100 ou à fonds perdu, si l'on veut, en Angleterre. Il y a une banque établie pour cela dont on fait tenir les intérêts partout. Et si on achaipte des vaches 30 et 40 sch. la pièce, vous les donnez avec bonne caution et seurté pour 15 et 20, ce qui rend 50 pour 100. Et quand elles sont vieilles, on les engraisse pour peu de chose, les mettant à l'herbe pour 2 et 3 sch., et on les vend aux bouchers.

J'ai ouï asseurer qu'avant la guerre, on a tué à Corke, dans les mois de septembre et octobre, jusqu'à sept et huit mille bœufs, et dans la comté, jusqu'à trente et quarante mille pour envoyer en France et en Amérique. Quoy qu'on ne vende pas ordinairement les terres, on fait des engagements qui valent des ventes. Les manufactures aussi seront bonnes, pourront employer et faire valoir l'argent de ceux qui en ont. Et s'il n'y a pas des marchands qui en veuillent entreprendre, on en faira d'ailleurs pour occupper et faire subsister les ouvriers et manufacturiers. Beaucoup des gens pourront aussi vivre sur des admodiations, et y faire bien valoir leur argent, en bétail et en lin, car il n'y a pas de terre de 100 pièces qui n'en rende plus de 200 à qui y mettra du bétail et s'y entendra un peu.

Je remarque que le manque des bons artisans rend tous les outils chers, et ceux quy viendront fairont bien d'en apporter d'Hollande chacun sa provision, selon sa profession, et des armes, comme aussi de toutes sortes de graines de jardin, même des bons arbres et greffes. Quoy qu'on trouve rarement des terres à achaipter, elles sont à bon marché, quand on en trouve, et ne se vendent qu'au denier 10 et 12, c'est-à-dire que, pour un bien de 100 écus de rente, on ne paye que 1,000 ou 1,200 écus. Mais quand on veut admodier une terre et prêter de l'argent dessus à 10 ou 12 pour 100, on y met des clauses qui perpétuent l'admodiation, aussi bien qu'une

vente pure. Et vous pouvez revendre, et céder vos droits et la terre à qui et quand voulez, comme de votre bien propre. Il y en a à Kingsale qui ont pris des places pour bâtir sous une modique rente, et les maisons sont à eux à perpétuité, ce qui se peut faire partout.

Le 26, M. Townesend, esquire, m'a proposé de recevoir des familles, et de leur donner des encouragemens ; qu'il faira bâtir incessamment, si l'on veut, pour deux cents familles ; qu'il achaitera de bonne heure du bled et du bétail pour leur en pouvoir fournir à bon marché, et qu'il faira plus d'avantages qu'il ne peut promettre. Et je vois avec plaisir que de jour en jour on se réveille, et que chacun sera bien aise de peupler et garnir ses terres, et qu'il n'y aura que les commencements et la manière de difficile ; mais que quand cela sera réglé, et qu'on aura une fois établi une famille, on en établira sans peine dix autour, et cent autour de dix, et mille autour de cent, et ainsi tant qu'on voudra, facilement, car les terres ne manqueront pas si tost que le monde et l'argent, dont il faudroit beaucoup pour les remplir de bétail, qui est le meilleur et le plus seur revenu ; c'est pourquoy il sera bon qu'il vienne des gens qui en apportent.

Le 27, passé à Bandon. Je crois que sur cette route les lins et chanvres seront bons, et avec le bétail, le plus grand revenu ; c'est pourquoy il faudroit faire venir quantité de graine de Dantzik et de Riga, qui est la meilleure. Le mil sera aussi bon.

Je croy qu'il y a peu des gens qui ne puissent s'y bien établir, tant les ouvriers de toute sorte, parce qu'il y a des bons marchands à Corke et par tout autour qui ont des correspondances, et seront bien aises de les employer et de prendre leurs ouvrages et leurs marchandises, que ceux qui ont de l'argent à faire valoir, et ceux qui n'ont point des métiers. Même les filles trouveront à se mettre dans des bonnes maisons, qui en veulent pour servir, ou pour enseigner à leurs enfants le latin, le françois et des ouvrages de filles, comme aussi tous les manouvriers, laboureurs, artisans, manufacturiers, et les personnes distinguées qui les conduiront en prendront soin, et auront quelque argent, si les projets s'exécutent.

Bandon est bon et bien situé. Il passe une grosse rivière au milieu de la ville qui va à Kingsale, dont la marée vient jusqu'à 2 milles, et y porte des vaisseaux de 100 tonnes, et n'est qu'à demi-

journée de Cork et de Kingsale, une de Youhall. Il y a encore un gros ruisseau courant sur le derrière, et plusieurs petits le long des faux bourgs, ce qui serait extrêmement commode pour toute sorte de manufactures, même de tanneries, pelleteries, etc.; teinturiers, foulons, tondeurs, moulins à friser, des bons gantiers et faiseurs des bas au métier y seraient fort bien. Il y a quantité des terres autour pour y faire des plantations. Il y fait meilleur vivre qu'à Corck, de 6 schellings sur 20. Et il n'y a point des papistes, les habitants ne pouvans leur louer ny vendre des maisons. J'ai couché à Kingsale.

Le 28 j'ay visité la ville de Kingsale qui est fort ruinée et vilaine; les maisons et vivres y sont chers, et si on y fait une colonie, il n'y faudroit du commencement que des bateliers, pêcheurs, faiseurs de filets et autres, comme maçons et charpentiers nécessaires dans un port de mer et pour le service des vaisseaux. Et M. Born offre 2,000 acres de terre, d'y établir des familles, et leur bâtir des maisons et de leur donner tous les encouragements possibles.

Le 29, MM. Crooke et Ballard m'ont offert de recevoir chacun cinquante familles.

Le 30, à Caprequeen, qui est un joli lieu, agréable et sain, propre pour des manufactures, ayant les eaux à souhait et étant bien posté pour le débit.

Le 31, à Watterford, qui est une jolie ville, bonne et fort commode, ayant un très-beau quay, où des vaisseaux de 400 tonnes peuvent charger en basse mer, et de l'autre côté de la ville une rivière propre aux tanneries, et tout ce qu'on voudra. L'on y vit à très-bon marché. Il y a autour dix ou douze terres à admodier de cinquante à cent pièces; la campagne est bonne pour les chanvres et lins, et a plus des bestiaux qu'ailleurs.

Le 1er avril, séjourné, et M. Walkin offre 1,860 acres de terre avec un grand et bon château, des bonnes granges, jardin et verger, tout en bon état, et seize maisons et des bois pour bâtir. Et M. le maire et conseil de la ville offrent de loger cinquante familles, et demandent des ouvriers en toile, et qu'ils apportent du lin pour s'occuper jusques à ce qu'on en ait semé dans le pays. On dit aussi que des habiles médecins et chirurgiens fairoient bien leurs affaires, ici, à Corke et autres bons endroits. On demande des bons jardiniers, et ceux qui voudront brasser de la bière, ce qui est permis

et facile, y gagneront bien leur vie, toujours un sur cent ou par colonie ; comme aussi des traiteurs, cabaretiers, serruriers, cloutiers, taillandiers, quinqualiers, armuriers, chapeliers, les eaux étant très-propres, même pour les fins, fourbisseurs, couteliers, et surtout pour les rasoirs, etc., n'y ayant point des bons artisans, des bons menuisiers et tourneurs et quelques marchands, dont il manque dans les petites villes. Et où sera le collége, plusieurs s'y entretiendront par des petites boutiques, et tenant des écoliers en pension. Les cordonniers et tailleurs y seront aussi bien, et ainsi tous ceux qui pourront faire quelque chose vivront bien, car le pays est bon et commode. Les vivres ne sont pas chers. Ils ont été à meilleur marché de beaucoup avant la guerre, et on espère qu'ils seront encore à aussi bon marché dans deux ans.

Le 2, séjourné, et M. Ivie m'a promis de faire recevoir vingt familles, de leur fournir des terres, des cabinets, du bled et trois vaches à chacune; et M. le Recorder 1,500 acres de terre pour deux ou trois ans gratis ; et M. Griteritz de donner bien des terres pour quantité des familles à des bonnes conditions et de n'y mettre que des protestants.

Le 3, passé à Thomashown sur la Noaer; c'est une ville murée mais ruinée. On y pourra faire quelque chose, si milord Mazarin, qui en est seigneur, y veut faire bâtir. Les eaux y sont bonnes et commodes ; et couché à Carlow.

Le 4, passé à Casseldarmout où on pourroit faire une colonie, surtout d'artisans, petits marchands et quelques laboureurs ; c'est sur la grande route, et les terres d'alentour sont bonnes, et revenu coucher à Dublin.

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD PALISSY

RÉPONSE DE M. L. AUDIAT A M. ATH. COQUEREL FILS (1).

On m'avait, Monsieur, parlé d'un article sur mon livre *Bernard Palissy*, dans le *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français*. Au lieu d'un, j'en ai deux. Et c'est vous, qui avez bien voulu prendre la peine de rendre compte de mon livre aux lecteurs de cette importante publication. Je ne m'attendais pas à tant pour lui. Obscur travailleur, j'ai été flatté de voir un homme illustre comme vous, Monsieur, s'occuper d'un inconnu comme moi et d'un ouvrage d'aussi mince valeur.

Il est vrai que cette petite satisfaction, je la paye un peu cher; et j'ai bien vu, à la façon dont vous nous traitez, lui et moi, qu'il vous avait causé un peu d'humeur. Cela ne m'empêche pas de vous remercier et de vous dire :

Vous me fîtes, seigneur,
En me... lisant, beaucoup d'honneur.

Je viens, hier seulement, de lire dans les livraisons du 15 septembre et du 15 octobre 1868 votre travail : BERNARD PALISSY, SA STATUE ET SON RÉCENT BIOGRAPHE. Il y est très-peu question de Palissy; beaucoup moins encore de sa statue, puisque vous n'en faites que cette mention sommaire : « On en parle avec éloges. » Mais, en revanche, vous vous y occupez presque exclusivement du biographe. Pour mon héros, j'aurais désiré un peu plus : par exemple, une esquisse à larges traits, comme vous êtes fort capable d'en faire une; pour l'auteur de la statue, M. Ferdinand Taluet, dont malheureusement vous n'avez pas vu l'œuvre, sculpteur d'un grand mérite et d'une modestie égale, un mot au moins qui apprît son nom à vos lecteurs. Vous avez tout gardé pour moi.

J'ai un autre regret. Un homme de votre science, s'occupant d'un livre d'histoire, allait certainement relever bien des erreurs, hélas ! inévitables dans un ouvrage de près de 500 pages, plein de faits, de noms et de dates. Je me réjouissais presque de toutes les inexactitudes que votre savoir me signalerait, heureux d'arriver à la vérité, mon but; à la perfection de détails au moins, mon rêve. D'avance je les notais, pour en émonder une future édition,

(1) L'impartialité nous fait un devoir de reproduire une très-volumineuse lettre de M. Audiat, en réponse aux critiques dont il a été l'objet dans le *Bulletin*. Notre collaborateur M. Coquerel attend que ce morceau ait paru tout entier pour y répondre (*Réd.*).

et vous savais gré de toutes les fautes que je pourrais éviter, grâce à vous.

Mon désappointement n'a pas été petit. Beaucoup de divergences d'opinions et de manières de voir; je m'y attendais. De rectifications, peu ou point. Aussi, n'est-ce pas pour vous ramener à mes idées que je me permets de vous écrire, ce serait de l'outrecuidance; ou pour discuter vos sentiments à l'égard de mon livre. La critique est maîtresse absolue dans ses appréciations. J'ai resté coi à tout ce qui s'est dit de lui. Et cependant, Monsieur, j'ai pris la plume pour vous, et je vous réponds.

Je vous réponds, parce qu'avant le talent il y a la dignité, parce qu'au-dessus du littérateur il y a l'homme. Si j'élève la voix, ce n'est pas pour vanter ce volume que vous déchirez; il vous appartient. C'est pour protester contre vos attaques à ma loyauté d'écrivain. L'Académie française a couronné mon ouvrage. Il faut montrer contre vos deux articles, qui tendraient à le faire croire, que l'auteur si honorablement distingué n'est pas un de ces mercenaires de la plume, insulteurs tarifés, calomniateurs par ordre, haineux par métier et diffamateurs par système. J'ai été tout fier que l'illustre compagnie vînt me trouver au fond de ma province, et daignât m'accorder une de ces récompenses qu'on méprise jusqu'au jour où on les obtient, et qu'on déprécie quand elles vont à d'autres. J'ai été touché de ce que le conseil général de mon département ait bien voulu ajouter un prix à celui de l'Académie française. Je me dois à moi-même, je dois à l'Académie et à son éminent secrétaire perpétuel, je dois au conseil général, de faire voir si, vraiment, ils ont été indignement trompés, si le livre qu'ils ont loué et couronné n'est qu'un tissu de faussetés et de mensonges, et si l'auteur en l'honnêteté duquel ils ont eu foi mérite les épithètes dont vous m'avez trop généreusement chargé. Le public n'a pas besoin de cette preuve, sans doute. Entre l'Académie et M. Coquerel il a prononcé. Mais auprès de certaines gens, elle est indispensable. Vous avez un nom, Monsieur, une autorité, une influence. Tout cela sert à donner du poids à vos assertions, même et surtout lorsqu'elles sont risquées. Je ne veux donc pas, et je ne puis laisser passer sans réclamations, et sans réclamations énergiques, tout ce qui porterait atteinte à ma probité d'historien ou à ma valeur morale. Aussi vous ne vous étonnerez pas si je me sens blessé. J'ai déclaré que mon volume était sincère; vous l'appelez un pamphlet. Et comme pour prouver qu'il l'est, vous avez falsifié un texte, dénaturé la pensée quand cela était utile à votre thèse, mis sous mon nom les paroles d'un autre, supprimé des membres de phrase pour faire dire autre chose au reste, j'ai le droit de vous demander si c'est là la façon dont vous entendez la critique.

Vous avez été de bonne foi, Monsieur, je m'empresse de le reconnaître. Mais vous avez écrit avec précipitation, sans doute aussi avec prévention, qui sait! peut-être sur des textes fournis et non suffisamment contrôlés. Je ne croirai jamais, Monsieur, que vous, homme connu, vous ayez pu porter un tel jugement sur mon œuvre, si vous l'avez examinée avec attention, et par vous-même.

Voici les expressions que vous semez dans votre mémoire; il est bon de les réunir ici.

Dans mon livre, que (page 504) vous qualifiez de « factum, » on trouve, selon vous : « préoccupations de parti passionnées et perpétuellement en éveil » (page 438); « peu de suite dans les idées » (*id.*); « excessive partialité (*id.*); « nom violent et inexact » (*id.*); « phrase ambiguë..., équivoque... conçue en termes aussi malsonnants qu'on puisse l'imaginer » (page 439); « aigreur » (page 440); « ton suranné d'inimitié dédaigneuse » (*id.*); « fausse peinture » (*id.*); partialité » (*id.*); « dénigrement systématique » (page 495); « emportements irréfléchis, malveillance outrée, légèreté » (page 496); « légèreté malveillante » (page 438); « malveillance » (page 438); « mauvais vouloir » (page 441); irrévérence pour les livres sacrés (*id.*); « pauvre argumentation » (*id.*); « légèreté condamnable » (page 497); « nombre de méprises sur des points secondaires, erreurs de personnes, de dates, de chiffres, indications de sources fautives et incomplètes » (pages 437 et 438). Pour moi, « je verse à flots l'injure » (page 438); je suis « injuste » (page 497); « appréciateur étrange et outré » (page 439); « un juge mal disposé » (page 443); « un ennemi ardent » (page 444); « un peintre extrêmement inexact » (page 435); — M. Villemain avait dit « peintre vrai; » — « ultramontain » (page 439); cela va de soi, et « pamphlétaire » (page 442), pour couronner le tout.

Sont-ce bien là vos expressions? Avec tout le respect que je vous dois, Monsieur, je vous demanderai, si, dans une discussion historique, il ne vaudrait pas mieux en laisser quelques-unes à ceux qui prennent des injures pour des raisons. Je puis répondre sur le même ton, et vous verrez tout à l'heure si vous m'en donnez le droit. Mais qu'y gagnerait la vérité et qu'y apprendraient nos lecteurs?

Laissons aussi les personnalités de côté. Deux fois (pages 440 et 449), vous faites allusion épigrammatiquement à mes fonctions et plusieurs fois à ma religion. Vous m'appelez, — et ce mot dans votre bouche veut être bien mordant, — vous m'appelez « ultramontain, » moi, qui me pensais gallican! Vous m'autorisez à répondre :... et puis? à quoi cela mène-t-il? que diriez-vous si, après avoir transcrit quelques-unes des aménités ci-dessus, je m'écriais : « Sont-ce là les paroles de mansuétude dignes d'un ministre du saint Evangile? » ou bien encore si, après avoir, ce que je ferai, montré que vous avez oublié, — est-ce pour me reprocher de l'avoir inventée, — une phrase de Calvin mourant, si je disais : « Voyez! un des plus célèbres protestants français ne sait pas les dernières paroles du chef de la réforme française? » vous trouveriez que l'Evangile, le ministre, la Réforme n'ont rien à faire là. Et avec raison. Pourquoi donc user vous-même de ces moyens que vous blâmeriez chez les autres? Aussi, Monsieur, n'attendez pas que j'use de représailles. C'est déjà trop que certains mots aient été employés une fois.

Votre intention, je le sais, n'a pas été de rendre compte de mon ouvrage en entier, mais seulement d'une partie, la moindre, qui pour vous était la plus importante. Le reste, vous en parlez à peine, et d'après la *Revue des Questions historiques*, numéro de juil-

let 1868 (page 254 et suivantes). Vous me reprochez (pages 437 et 438) « nombre de méprises de détails sur des points secondaires, erreurs de personnes, de dates, de chiffres, indications de sources fautives ou incomplètes. M. Tamizey de Larroque en a relevé beaucoup dans la *Revue des Questions historiques.* » Je crois comprendre que ces inexactitudes nombreuses dont vous parlez sont celles qu'a signalées M. de Larroque. Les fautes que vous avez personnellement notées viendront plus tard. Vous reconnaissez bien que « les taches de cette nature ne peuvent être toujours et entièrement évitées. » Mais aussitôt vous vous empressez de déclarer que « quand on écrit une monographie historique, une simple *notice,* — cette simple notice a 480 pages, — sur un personnage dont la vie a déjà été écrite vingt fois — et où les erreurs et les légendes, auriez-vous pu ajouter, gênent plus que le reste n'aide, — des inexactitudes si fréquentes ne sont plus excusables et ôtent à un livre trop d'autorité. »

Voilà certes qui est bientôt dit. Examinons, Monsieur, ces fautes que vous me reprochez en masse, d'après M. Philippe Tamizey de Larroque :

1º Erreurs de personnes; vous mettez le pluriel; lui ne cite que *Pierre* de Ronsard, au lieu de *Charles* de Ronsard, confusion que j'avais faite sur la foi de Théodore de Bèze, du président de Thou et des autres.

2º Erreurs de dates; Philibert de l'Orme, mort en 1570 et non en 1577 ; les *Tableaux de Philostrate*, non pas *traduits* en 1614, par Blaise de Vigenère, qui était mort en 1596, mais *réimprimés.*

3º Erreurs de chiffres; ici encore vous mettez le pluriel : renvoi au livre II des *Mémoires de Vielleville,* au lieu du livre III.

4º Indication de sources fautives : une fois *Lettres sur la Vendée,* au lieu de *Lettres écrites de la Vendée,* mis partout ailleurs.

5º Ou incomplètes : je n'ai pas indiqué que M. Morley avait intitulé son livre *The life of Palissy;* que M. Matagrin avait imprimé sa notice à Périgueux ; que M. Enault avait publié ses quelques pages sur Palissy dans le *Livre d'or des peuples;* je n'ai pas renvoyé pour M. Cazenove de Pradines, au *Recueil de la Société d'agriculture d'Agen.*

Enfin, j'ai dit les Gontault « barons, puis marquis; » j'aurais dû ajouter et *ducs*; la *Chapelle-Biron,* pour la *Capelle-Biron; Evailles,* pour *Evaillé,* et *praticiennes,* pour *patriciennes.*

Tout cela est-il bien grave ? Vous avez l'air de le penser : car immédiatement après avoir dit que « des inexactitudes si fréquentes ne sont plus excusables, » vous ajoutez : « En général, ces inexactitudes sont loin de nuire à la cause ultramontaine. » J'ai cité loyalement les « erreurs de personnes, de dates, de chiffres, » signalées par M. Tamizey de Larroque, les seules dont il soit question dans votre phrase. En quoi la « cause ultramontaine » est-elle intéressée à ce que j'aie dit *Pierre,* au lieu de *Charles; Lettres sur la Vendée,* au lieu de *Lettres écrites de la Vendée ; Evaille,* pour *Evaillé ; praticiennes,* pour *patriciennes,* et *livre* II, pour *livre* III ?

Peut-être votre pensée se portait-elle ailleurs ? Votre phrase l'au-

rait dû dire. Nous allons voir du reste que « la cause ultramontaine, » nom que vous donnez sans doute au catholicisme, n'a rien à gagner à ce que je me trompe, pas plus que le protestantisme, Monsieur, ne perdra, je l'espère, à ce que vous ayez cité à faux.

M. Tamizey de Larroque, dans un article fait avec un soin et une impartialité qu'on désirerait trouver ailleurs et fort élogieux du reste, m'a reproché en outre un certain nombre d'omissions : je n'ai pas cité M. Doublet de Boisthibauld, Emerson, M. Babinet, M. Marcel de Serres, M. de Senarmont, M. Flourens, M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire. J'ai eu tort; mais il fallait se borner. Vous, Monsieur, vous mentionnez comme ayant « signalé des éclairs de génie chez Palissy : Réaumur, Buffon, Cuvier, Brongniart, M. Chevreul, M. Dumas » que j'avais cités, et « M. le pasteur Barthe » pour « les découvertes qu'il lui a attribuées de nos jours. » M. Tamizey de Larroque, qui connaît tous les savants qui se sont occupés de Palissy, avait oublié ce dernier. A la prochaine occasion, il ne manquera pas de me reprocher cette nouvelle omission.

Vous-même, Monsieur, n'avez-vous pas sur la conscience, ou sur celle de votre prote, quelques forfaits semblables ? Page 436, vous renvoyez pour Ambroise Paré à la page 237 où il n'en est pas question. Et (page 439), pour « Jeanne d'Albret et Renée de France » à la page 248 de mon livre. On n'y parle que de la duchesse de Ferrare ; c'est *page* 179 qu'il aurait fallu ajouter. La *Recepte véritable* de Palissy est bien connue ; vous en faites (page 436) « son *Précepte véritable*. » Mon premier éditeur s'appelle *Fontanier*, vous l'appelez (page 434), *Fontaine*. Il est vrai que cela se ressemble beaucoup : *Launoy* est écrit *Launay*, ce qui permet de confondre le célèbre « dénicheur de saints, » avec le fameux persécuteur de Palissy. Vous en faites un *abbé;* jamais il n'accepta un bénéfice et refusa d'être chanoine.

Misères d'écrivain, Monsieur, que je n'aurais pas songé à signaler chez vous, si vous n'aviez prétendu que des vétilles semblables « ne sont plus excusables » chez moi, et « ôtent à mon livre trop d'autorité. » Mais enfin, Monsieur, si douze, — c'est le nombre relevé par M. de Larroque, et il l'aurait pu augmenter,— si douze, ou quinze, ou vingt « taches de cette nature » qui, selon vous, « ne peuvent être entièrement évitées, » ne sont plus excusables dans un volume de 480 pages, que vous appelez, vous, « une simple notice, » et si « elles ôtent trop d'autorité à mon livre, » combien six semblables doivent-elles ajouter de valeur à une critique de vingt pages seulement? Ne reprochons pas si durement à un auteur des peccadilles que nous ne négligeons pas de commettre nous-même, et dont souvent les typographes sont aussi coupables que nous.

Il est bien entendu que vous et moi nous ne parlons ici que de ces minuties qui ne touchent en rien à la pensée. Je vous accorderai même que celles de votre mémoire ne lui enlèvent aucun de ses mérites, y compris celui d'une exécution en règle de mon ouvrage. Toutefois ce sera à cette condition-ci : vous reconnaîtrez que mon livre n'y perd que peu, et que la religion catholique n'y gagne absolument rien.

Je m'arrête trop longtemps à ces bagatelles. Vous m'y avez forcé en les signalant comme particulières à un auteur catholique, et comme le résultat « de préoccupations de parti si passionnées et si perpétuellement en éveil, qu'elles égarent mon jugement et troublent ma mémoire. »

Eh bien, Monsieur, voulez-vous que nous examinions si quelque autre qu'un catholique ne peut pas avoir de ces préoccupations de parti... et si le jugement n'est égaré, la mémoire troublée, que chez « un ultramontain ? »

Je vais d'abord poser une question. Elle vous semblera indiscrète ; vous serez par cela même parfaitement dispensé d'y répondre. Avez-vous lu les deux livres que vous annoncez de moi sur maître Bernard? oui, sans doute, puisque (page 441) vous dites du premier que j'ai « modifié ou retranché dans la 2e édition plus d'une assertion de la première »; et vous n'auriez pas, vous si scrupuleux pour l'exactitude chez autrui, avancé ce fait, sans en être sûr. Mais vous l'avez parcouru un peu vite, peut-être par les yeux d'un autre. J'ai déjà remarqué que vous aviez estropié le nom de ce pauvre M. Fontanier, et que vous et la *Revue des Questions historiques* vous vous obstinez à le métamorphoser en *Fontaine*.

A la page 437 vous bâtissez un assez joli petit roman dont vos lecteurs et moi, Monsieur, si vous aviez lu la page XIII de ma première édition, nous eussions été certainement privés. C'eût été dommage, vraiment. Vous nous racontez qu'une « commission avait été organisée à Saintes pour élever une statue à l'illustre potier de terre; » que « la présidence de cette commission fut acceptée par l'évêque du diocèse, et des souscriptions furent recueillies. » Survient tout à coup un pasteur qui « publie dans un journal du département une série de savants articles, au sujet du grand homme que sa patrie — d'adoption — voulait honorer. » Mais « M. Barthe insiste naturellement sur le zèle religieux et l'héroïsme de ce martyr. » Aussitôt, émotion dans la contrée; le trouble est partout, et la confusion, et le désarroi. On s'interroge, on s'agite, on s'inquiète. « La souscription même en demeura paralysée. On se demanda si elle s'achèverait, si un prélat pouvait continuer à présider une œuvre destinée à glorifier un fondateur d'Eglises réformées. »

Pardonnez, Monsieur, à un souvenir classique qui me revient; vous m'appellerez pédant; j'y consens, et je l'aurai mérité. Vous entendant faire ce récit pathétique, il me venait à la mémoire cette phrase bien connue de Pascal : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté; la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère. Rome même allait trembler sous lui; mais le petit grain de sable s'étant mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix et le roi rétabli. »

Le drame est le même; seulement « les savants articles » de M. Barthe valaient mieux que le grain de sable. C'est peut-être pour cela que la commission n'en mourut pas.

En effet « l'entreprise, très-judicieusement, ne fut point abandonnée. Le *vénérable* prélat — c'est un des plus jeunes évêques de

France, — ne déserta pas son poste. » Alors M. Audiat entre en scène. C'est lui qui va tout arranger. « Seulement, continuez-vous, le secrétaire de la commission, M. Audiat, en publiant une biographie de Palissy, crut devoir atténuer dans une large mesure tout ce qui avait été dit jusqu'alors du protestantisme ardent professé par l'inventeur des rustiques figulines. » Par conséquent, mon travail est le résultat d'une espèce de mot d'ordre. Je ne l'ai fait ainsi que parce que j'étais secrétaire de la commission dont Mgr Landriot était le président ; et si M. Barthe n'eût pas publié « une série de savants articles sur Palissy ; » ou « insisté sur son zèle religieux, » mon livre eût été tout autre.

Ah ! Monsieur, quelle pauvre idée vous avez et vous donnez de mon caractère ! Je comprends maintenant qu'ayant de l'écrivain une telle opinion vous l'ayez traité de la façon que vous savez. Mais la personne, qui vous a si bien informé, qui vous a si fidèlement rapporté ces petites choses locales qui ne sont point dans les livres et que ici nous entendons, non sans étonnement, raconter pour la première fois, aurait dû vous mieux renseigner sur moi, et vous raconter si j'étais homme à me faire l'instrument docile de qui que ce soit. Sous ce rapport, Monsieur,

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Votre historiette, fort jolie et très-bien narrée du reste, n'a qu'un tort : celui d'être erronée. J'ai donné (page XIII) les noms des trente-huit membres de la commission. Mgr Landriot n'y figure que comme simple membre. Quand il fut nommé à l'archevêché de Reims, son successeur, Mgr Thomas, entra dans la commission au même titre que lui. Le président a toujours été le maire de Saintes, M. Vacherie, et le président d'honneur, M. le marquis de Chasseloup-Laubat, de Marennes, alors ministre de la marine et des colonies. Donc « le vénérable président » n'eut pas à « déserter » un poste qu'il n'occupait point ; et ceux qui se demandèrent « si un prélat pouvait continuer à présider l'œuvre » n'existent ou n'existèrent que dans votre féconde imagination (1).

Quant aux articles du journal dont vous parlez, je pense que si la souscription en demeura « paralysée, » comme vous le dites, vous êtes le premier à blâmer avec moi l'inopportunité de leur publication. Mais s'ils ont eu, comme vous l'affirmez, et comme je n'ai pas de peine à le croire, une influence fâcheuse sur certaines personnes qui, disposées à donner, auraient à cause d'eux fermé leur bourse, il ne faut rien exagérer. Les quêtes à domicile étaient faites ; les plus grosses sommes encaissées ou promises ; et l'argent continua d'arriver. Voyez pages XVIII, XIX et XX. Comme secrétaire de la commission, je n'ai aucun élément pour apprécier leur effet. Ce que je puis affirmer, c'est qu'ils n'ont eu aucune action sur mon livre. La raison en est simple : il était écrit. Dès mars, l'imprimeur

(1) *P.-S.* — Ce fait de la présidence avancé par M. Coquerel dans le numéro du *Bulletin* du 15 septembre 1868, a été rectifié par lui, deux mois après, dans celui du 15 novembre, lorsque déjà, depuis le 3 novembre, j'avais adressé ma réponse sur ce point au *Bulletin*.

était à l'œuvre, comme cela est constaté par le journal qui en commenca la publication le 3 avril ; il parut à la fin de juillet. *Le Cognac* du 7 août l'annonçait comme « étant déjà en vente. » D'un autre côté, M. Barthe publia, les 7, 28 et 31 mai, ses trois premiers articles sur « Palissy, rénovateur des sciences » et « Palissy, artiste. » Dans les numéros des 5, 9 et 21 juillet parut « Palissy, homme religieux. » Ces derniers surtout pouvaient-ils faire modifier l'esprit d'un livre alors complétement imprimé?

Enfin, fort occupé, je ne les recherchai point alors; et à part un, je crois, qui me tomba sous la main, je ne les lus pas. Ce fut un tort. J'y aurais appris que, si maître Bernard se mit en 1539 à trouver l'émail, c'est qu'il se convertit au protestantisme en 1546.

Pour vous, Monsieur, partant de ce principe que j'avais composé mon volume avec une intention bien arrêtée, avec un parti bien pris, il n'est pas étonnant que vous y ayez vu ce qui n'y est pas. J'ai écrit cette biographie de Palissy, (page I, 2e édition), pour « faire connaître à son pays d'adoption qui croyait la connaître, une vie enjolivée par les conteurs et souvent par les historiens. » C'était aussi pour mettre mon obole, l'obole du pauvre, Monsieur, et du travailleur, dans l'escarcelle de la commission. Car la première édition s'est vendue au profit de l'œuvre, et je n'en ai pas retiré un rouge liard.

Peut-être, Monsieur, connaissant ces divers détails, n'eussiez-vous pas à mon adresse envoyé certaines paroles malsonnantes, et que vous regretterez.

Vous aviez une thèse : établir qu' « à l'égard de *tout* personnage, historien ou écrivain protestant » j'étais d'une « légèreté malveillante et excessive partialité. » Du reste, « les preuves en surabondent de ligne en ligne dans le livre » que vous étudiez. Evidemment, le public jugeant d'après ce que vous affirmez de certains chapitres, conclura bien vite que le tout ressemble à la partie. Plus tard, vous lui direz bien à la dernière page, pour acquit de conscience, que « le reste du travail n'est pas sans valeur, » et que mes appréciations sur d'autres points sont un peu moins mauvaises; l'impression sera produite.

A première vue, votre appréciation sommaire de mon *Bernard Palissy* paraît un peu en contradiction avec les faits, avec ce que vous écrivez vous-même que j'ai été « un des auteurs et des plus zélés propagateurs du projet du monument. » Si j'ai une telle adnimadversion pour « *tout* personnage protestant » que chaque ligne de mes 480 pages déborde de fiel et de haine, comment ai-je pu proposer d'élever une statue à un huguenot? Comment ai-je pu consentir à rester quatre ans et demi attelé au câble qui faisait péniblement monter le calviniste sur son piédestal? Je pouvais chercher des devoirs moins périlleux : j'ai pourtant marché hardiment. Le 10 janvier 1864, j'ai lancé mon premier article pour arriver enfin à l'exécution de l'idée que j'avais déjà émise après tant d'autres, deux ans auparavant. Qui me forçait à parler ! Le silence est d'or, Monsieur. Je pouvais me taire. La statue, déjà plusieurs fois essayée, se serait-elle faite? Peut-être. Mais elle avait été déjà

bien des fois tentée. Dans tous les cas, si la première chose était de rester muet, la seconde, quand l'idée serait émise, était de la combattre.

Vous attribuez aux articles de M. Barthe un effet très-funeste à la souscription lorsque déjà l'œuvre ne pouvait plus guère rester inachevée. Supposez qu'un catholique, au lieu d'écrire pour la statue des articles reproduits par sept ou huit journaux du département et plusieurs de Paris ou de la province, eût, dès le début, ameuté le sentiment catholique contre l'idée de la glorification d'un huguenot? J'ai parlé, moi « malveillant pour tout personnage protestant, » j'ai parlé beaucoup. Pour salaire de mes peines, des ennuis et quelques inimitiés dont j'ai lieu du reste d'être fier. J'oubliais cependant le titre honorifique de « pamphlétaire » que me décerne gracieusement pour mon livre le *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français.*

Je ne sais si c'est une illusion. Vous m'avez déjà dit, Monsieur, que j'avais des préjugés, et je le crois : car je suis homme. Mais il me semble pourtant qu'il y a une certaine largeur d'esprit et une louable élévation d'idées chez les trente ou quarante catholiques, prêtres et laïques, qui ont fait partie de la commission, et élevé un monument à ce que le populaire nomme encore dédaigneusement chez nous un parpaillot. Un homme de génie était là. Nous n'avons pas cru devoir lui demander de quel culte il était. Ce n'était pas une question religieuse que nous allions traiter. Réveiller les vieilles querelles, ressusciter les disputes théologiques, à quoi sert? Nous cherchions ce qui rassemble, et non ce qui désunit. Tout le monde pouvait fêter le génie. « Sans doute, écrivait le 5 juillet 1864, M. le pasteur Barthe que vous citez, ce n'est pas à Palissy *protestant* — c'est lui qui souligne, — qu'on dresse une statue. Nous le reconnaissons sans peine; la religion n'est point en cause dans cette affaire. Dans un Etat et chez un peuple où la liberté de conscience a pleinement triomphé, et doit être admise par tous sans arrière-pensée, qu'importe que l'on soit catholique, protestant, juif..... »

Voilà pourquoi la commission a voulu ignorer si Palissy avait embrassé la réforme. Vous auriez souhaité, je le comprends, voir inscrit sur le piédestal : « A Palissy, artiste, savant et huguenot ! » cela s'explique : on est toujours un peu pour le saint de sa chapelle. Mais auriez-vous vu avec autant de joie que nos voisins de Cognac missent sur leur monument : « A François Ier, protecteur des lettres et catholique? » Même en supposant que le roi-chevalier n'eût eu aucun tort envers vos coreligionnaires, ce monument de bronze, dressé à un personnage en tant que catholique, n'eût sûrement pas été de votre goût. A Saintes, le même fait eût eu lieu, pour les catholiques, si la commission eût mêlé la religion à son projet. Le spectacle était assez grand, d'ailleurs, qu'une ville qui avait conspué le génie se prît à l'honorer, et que le potier eût sa statue là où il n'avait pas toujours eu du pain.

La conduite de la commission a été, selon moi, non-seulement sage et juste; mais encore c'était la seule praticable. A quel résultat

dans une ville qui compte 128 protestants et quelques enfants dans les pensions sur 11,570 habitants, chiffres officiels, serait-on arrivé, si l'on se fût de gaieté de cœur privé du concours des catholiques ?

Je le disais dès cette époque (page VI) : « Les uns ne reprocheront pas au potier d'avoir été un serviteur dévoué de la royauté, le protégé des grands d'alors, des Jarnac, des Pons, des La Rochefoucauld, des Coucy, des Montmorency, des Montpensier, l'obligé reconnaissant de Catherine de Médicis... les autres ne lui feront pas un crime irrémissible d'avoir sincèrement et de bonne foi embrassé l'hérésie. »

Pourquoi exiger que des catholiques façonnent des monuments à des protestants, comme protestants; qu'une commission froisse bénévolement la grande majorité des 11,570 habitants d'une ville pour la satisfaction de 128 autres? C'est une belle marque de tolérance pour des catholiques que de ne pas se souvenir que cet homme a renié leur foi et leur a peut-être arraché des âmes. Si cela ne vous suffit pas, Monsieur, qui vous empêche de sculpter le potier en robe de ministre? Placez-le dans un temple et invoquez saint Palissy, patron des réformés.

Mais peut-être me suis-je rattrapé de mes efforts pour maître Bernard, en dénigrant les autres. D'après vous, j'ai maltraité avec « une excessive partialité, » d'abord « les habitants de la Rochelle ; » puis les personnages de la Réforme ; ensuite les écrivains protestants; après, les martyrs protestants; en outre, les ministres protestants; de plus, les usages protestants; même les catholiques qui ne sont pas protestants, mais qui me déplaisent; enfin les livres sacrés qui, bien que catholiques, servent aux protestants.

Vos griefs sont nombreux. Vous me permettrez de les passer en revue par ordre. Soyez tranquille : je tâcherai de n'en oublier aucun. Vous n'êtes pas, Monsieur, de ces écrivains vulgaires, dont les paroles s'en vont avec le vent. Vos jugements insérés dans un recueil qui a sa publicité restent et font autorité. Si j'ose donc, moi chétif, vous contredire, ne m'en veuillez pas trop. Je me suis du reste promis de n'employer aucun terme qui vous puisse choquer, aucune expression outrageante, aucun mot injurieux. S'il m'échappait quelque phrase un peu vive dans ma longue réponse, ne l'attribuez, Monsieur, qu'à la douleur bien naturelle de me voir attaqué dans ma considération d'homme de lettres. Mais si mes arguments et mes preuves vous étaient désagréables, vous ne vous en plaindriez pas. Car je ne pense pas que vous ayez cru me faire grand plaisir, en employant les termes dont vous vous êtes servi.

Vous m'avez blâmé d'avoir « fort maltraité tel écrivain qui n'est nullement protestant, pour une affirmation qui me déplaît (page 441), et cela même quand l'historien s'est rétracté plus tard. » De quoi s'agit-il? Du seul président Hénault qui avait raconté un fait dans une première édition avec un *on dit*, et qu'il retrancha dans les dernières. Pour moi, il avouait avoir commis « un mensonge historique.» Le mot est impropre; il faut *erreur*. Voilà en quoi « tel historien

qui n'est nullement protestant, est *fort* maltraité » par M. Audiat. Qu'eût-on dit de plus, mon Dieu, si j'avais consacré vingt pages à lui dire qu'il n'avait ni suite dans les idées, ni impartialité, ni logique, ni style, mais qu'en retour il avait malveillance outrée, aigreur, dénigrement systématique, emportements irréfléchis et autres belles qualités ?

En revanche, si j'ai « fort maltraité » Hénault, j'ai trop bien traité la Ligue. Ici, Monsieur, votre âme s'indigne. Vous faites appel aux sentiments patriotiques ; et le Français vient naturellement dans votre phrase. Ce n'est pourtant pas ici la place du chauvinisme. Dans une grande assemblée, ces mots-là produisent toujours de l'effet. De sang-froid, c'est autre chose. Est-ce à dire pour cela que je n'aime pas ma patrie ? Voyez ! Ce qui vous a fait écrier que j'osais « me permettre — quelle audace ! — une espèce d'apologie de la Ligue, » c'est que j'approuve le peuple d'avoir songé à sauvegarder sa nationalité et sa foi. « Si, disais-je, (page 442), avec leur culte séculaire, on leur enlevait encore (à ces bourgeois et à ces artisans) leur nationalité menacée à la fois par les Allemands et les Anglais, leurs mortels ennemis, que deviendraient-ils, sans patrie sur le sol natal, sans Dieu dans les temples élevés par leurs pères ? » Je continuais (page 443) : « Déplorons ses excès. Dans ce déchaînement des passions religieuses, il y eut des crimes. Dans ce zèle pour la défense de la foi, il y eut du ridicule. Dans cette triple lutte pour la foi, l'indépendance civile et l'autonomie nationale, il y eut des torts... Le but secret des vrais chefs de la Ligue était un changement de dynastie, où nous voyons fort bien ce qu'y eût gagné la maison de Lorraine, mais non aussi clair ce que la nation y eût trouvé d'avantageux. Le protecteur de la Ligue, de son côté, le roi d'Espagne avait aussi ses vues ; il espérait bien l'asservissement de la France. Ainsi la religion pour les chefs n'était qu'un masque. » Est-ce là, Monsieur, ce que vous appelez une espèce d'apologie de la Ligue ? Si oui, la Ligue doit être peu flattée de ma plaidoirie. Lisez enfin la conclusion ! « Politiques à vues courtes, — il s'agit des bourgeois et des artisans, — emportés par l'ardeur, ils ne virent pas où ils allaient et qu'en appelant Philippe II comme contre-poids à Elisabeth et aux princes allemands, ils se préparaient un maître redoutable dont ils auraient eu à souffrir autant que les huguenots. Aussi, tout en approuvant leurs bonnes intentions, faut-il reconnaître leurs erreurs, blâmer leurs fautes, et flétrir leurs crimes. »

Avouez, Monsieur, que cette apologie est un peu faible et a légèrement l'air d'une accusation. Et je m'assure que, si jamais vous aviez besoin d'être défendu, vous accueilleriez mal un ami qui plaiderait pour vous de la sorte.

Vous pouvez encore voir par là, que j'ai la fibre patriotique aussi sensible que pas un. C'est pourquoi, quand j'avais pris la peine d'écrire : « En appelant Philippe II, » ne comprends-je plus bien votre question : « Ignore-t-il que les chefs ont donné à l'atroce Philippe II d'Espagne la couronne de France ? » je l'imprime, et vous l'avez lu. Vous ne pouvez donc ignorer que je le sais. Ailleurs, vous dites de moi (page 502) : « Il ne faudrait pas soulever des ob-

jections imaginaires pour se donner le plaisir d'y répondre. » Je change un peu la phrase : « Il ne faudrait pas poser de questions inutiles pour se donner le plaisir d'interroger. »

Peut-être, si vous vouliez faire exactement apprécier les sentiments du biographe, eût-il été juste, après l'avoir accusé d'amnistier la Ligue « ce que, dites-vous, on aurait quelque peine à imaginer, » d'ajouter : Il a flétri la Saint-Barthélemy. Vous ne l'avez pas fait, votre but n'étant que de relever mes fautes.

Voyez quelle idée vous me faites donner des Rochelais, (page 439) : « Les habitants de la Rochelle, écrivez-vous, *devenus protestants*, nous sont représentés comme affranchis désormais de tout scrupule de conscience. » J'aime beaucoup les Rochelais ; j'ai été fort bien accueilli d'eux, quand je suis allé faire à la Rochelle une conférence sur maître Bernard. Aussi ma surprise a été profonde d'apprendre que j'avais déclaré d'eux, que, du jour où ils étaient « devenus protestants, » ils avaient été « affranchis de tout scrupule de conscience, » et que partant, depuis ce moment, ils vivaient comme de francs païens. N'y aurait-il pas là un malentendu ? « Phrase ambiguë, » dites-vous, qui *peut-être* veut dire seulement qu'ils crurent dès lors pouvoir se révolter contre le roi, « mais qui tout au moins est équivoque. » L'équivoque et l'ambiguïté n'existent, Monsieur, que pour celui-là seulement qui ne voudra lire que des phrases isolées, et ne pas comprendre la pensée. Il s'agit (page 187) du synode de Saint-Jean-d'Angély, en 1562, où les ministres décident que « l'Ecriture permet aux vassaux de lever la lance contre leur seigneur pour cause de religion. » Je continue : « Le 3 avril, barons et chevaliers, délivrés de tout scrupule par cette déclaration, s'assemblent en armes..... » Cette phrase est au bas de la page 187 ; à la suivante se trouve celle que vous incriminez : « de leur côté les Rochelais affranchis..... » Pourquoi, Monsieur, avez-vous sauté ces petits mots : « de leur côté » ? Ils ont leur signification. D'un côté « les barons et les chevaliers, délivrés de tout scrupule » s'arment et partent ; « de leur côté, les Rochelais, affranchis de tout scrupule de conscience..... mettent, pour soutenir la guerre, à la disposition du prince de Condé, une somme de huit cents livres par mois. » Où donc l'ambiguïté ? N'auriez-vous pas, pour me les reprocher, créé un peu ces ténèbres, en supprimant : « *de leur côté*, » et en ajoutant : « Les habitants de la Rochelle, *devenus protestants* » ? Ils étaient protestants depuis près de dix ans, et je le montrais. Il va sans dire que ma phrase est non-seulement « équivoque, » mais encore « conçue en termes aussi généraux et aussi malsonnants qu'on les puisse imaginer. » C'est votre appréciation. On jugera.

On jugera aussi votre accusation relative à mon animadversion contre « les écrivains » de la Réforme. D'abord, ce pluriel est une petite hyperbole, puisque vous n'en citez qu'un, Théodore Agrippa d'Aubigné. Je souscris des deux mains à votre jugement sur son « grand cœur » et sur « les admirables pages qu'il a laissées. » Vous défendez ce que je n'ai pas attaqué. Oui ! c'est un énergique écrivain, un poëte plein de souffle, mais un historien dont il ne faut pas tou-

jours accepter les récits et surtout les opinions; un satirique, sans doute chaleureux, mais partial, acrimonieux, animé d'une haine aveugle contre ses ennemis. C'est en des termes plus adoucis le jugement qu'insère sur son *Histoire universelle*, la *France protestante* de MM. Haag, copiant Anquetil : « Il écrit en huguenot outré et en courtisan mécontent. »

Le fait de Maulévrier avait déjà paru douteux au savant rapporteur du concours d'Agen, M. Cazenove de Pradines; et ce « détail révoltant » lui inspirait des soupçons sur l'entrevue elle-même, constatée seulement « par le témoignage trop souvent suspect de d'Aubigné. » — *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, VII, page 421. — Moi, trouvant la conversation apocryphe, j'ai relégué ce qui s'y était dit au nombre des fables; et cela y restera. Voilà un de mes crimes.

J'en ai de plus grands. Outre les écrivains, j'ai maltraité vos martyrs, vos princes, vos pasteurs, les Psaumes et livres saints, ignoré vos usages.

Parlons de ces derniers. Les autres auront leur tour.

Comme exemple de mon ignorance des coutumes des Eglises réformées, vous citez ma phrase : « Abraham Compagnon obtint le titre de diacre. » Et vous m'infligez vite une petite correction. « Ce n'est pas là un titre à obtenir; c'est une charge laborieuse. Voilà qui est bien. Le « professeur de collége » dont vous vous moquez, eût presque aussi bien dit. Le mot est impropre, je le reconnais et vous remercie; mais s'ensuit-il que j'ignore que les diacres chez les réformés, comme dans l'Eglise au temps des apôtres, étaient les distributeurs des aumônes? Combien d'ailleurs de titres sont de lourdes charges!... Et qu'il en est qui voudraient bien se dérober au fardeau de leur gloire! Les honneurs se payent, dit le proverbe. J'ai voulu dire qu'Abraham Compagnon avait été digne d'être fait diacre; j'ai mis *titre*. Mais puisque le mot *titre* choque votre purisme, une autre fois, je mettrai : « Abraham Compagnon eut la charge et non le titre de diacre. » Vous serez content. Il me serait si doux de ne vous avoir pas déplu.

Je le ferai... A une condition pourtant, Monsieur, c'est que vous à votre tour ne qualifierez pas « *d'abbé* » Launoy qui ne le fut jamais. A l'époque de Launoy, on appelait abbé celui qui était pourvu d'une abbaye. J'ai regret à signaler cette infime inexactitude. Mais vous avez eu tant de joie à critiquer chez moi deux expressions impropres, que vous me pardonnerez mon plaisir d'avoir à relever un anachronisme chez un historien aussi savant que vous.

A cette leçon de grammaire, vous daignez en ajouter une autre, mais moins heureuse. « Le *simultaneum*, dites-vous (page 443), lui paraît presque une chimère. » Non, je sais, et je savais, qu' « en Alsace et en quelques endroits de la Suisse..... la même église sert aux catholiques et aux protestants. » Pour me convaincre de mon ignorance à ce sujet, que faites-vous, Monsieur? Vous renvoyez à la page 193. J'y vais et j'y lis : « Cela eut lieu à la Rochelle. » Si j'écris que cela eut lieu, c'est que je sais que cela eut lieu,

apparemment. Seulement, il ne s'agissait pas de la Suisse ni de l'Alsace. Théodore de Bèze parlait de « plusieurs lieux » de la Saintonge. J'ai dit : « plusieurs ! » non ; mais à la Rochelle, oui ; « parce que les papistes se servirent de la seule église dont on leur laissait la disposition après le prêche. » Vous voyez maintenant si vous pouvez tirer, de cette simple phrase relative à un fait tout local et très-ancien, cette conclusion générale que le « *simultaneum* me paraît presque une chimère. »

C'est un peu, du reste, votre procédé de généraliser. La méthode est tout à fait philosophique, mais d'un emploi difficile et parfois dangereux. Votre acte d'accusation relatif aux princes protestants repose sur une généralisation mal faite. « J'ai, dites-vous, (page 439), présenté Jeanne d'Albret et Renée de France sous le jour le plus malveillant. » On croirait, à vous entendre, que j'ai apprécié le rôle, le caractère de ces deux femmes, et que je me suis borné à dire le mal. Cela est clair, puisque vous ajoutez que je l'ai fait « de façon à nuire le plus possible à la religion réformée. » Voyons donc ces moyens terribles que j'emploie. Vous vous appuyez sur la page 248. J'y lis : « La duchesse de Ferrare écrivait, en mars 1564, à Calvin une lettre confidentielle, qui prouve ses projets — ceux de Condé — de révolution dynastique, » et j'en cite trois lignes contre certains prédicants fanatiques. Raconter le fait, c'est évidemment présenter la fille de Louis XII « sous le jour le plus malveillant. » Vous l'avez dit ; sans cela, Monsieur, on aurait de la peine à le croire.

Pour Jeanne d'Albret, qui n'est pas nommée à la page où vous renvoyez, je pourrais n'en pas parler. Voici pourtant ce que je me rappelle avoir dit d'elle : qu'elle avait interdit l'exercice du culte romain en Béarn, expulsé les ecclésiastiques, prescrit à tous ses sujets de se marier, s'ils n'ont reçu du ciel le don de continence. Ce sont des articles de ces ordonnances du 26 novembre 1571, dont le pasteur genevois, auquel je les emprunte, dit que par elles, la reine « assura le triomphe complet de la Réforme dans ses Etats de Béarn. » Si c'est « nuire le plus possible à une religion » que de transcrire les ordonnances qui en assurèrent le triomphe, je manque complétement de logique, comme vous l'avez écrit.

Louis Audiat.

(*La fin au prochain numéro.*)

P. S. L'espace nous manque pour insérer plusieurs articles, et notamment une réponse à la lettre de M. Ferd. Buisson publiée dans le *Lien* du 7 novembre. Nous regrettons surtout de ne pouvoir résumer les communications qui nous ont été adressées sur la Fête de la Réformation. Nous inscrivons avec gratitude les noms des Eglises qui ont bien voulu se souvenir, en ce jour, de notre œuvre historique et lui consacrer une part de leurs chrétiennes libéralités. Nous reviendrons sur ce sujet dans le prochain numéro du *Bulletin*, en donnant quelques extraits de notre correspondance.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, rue Cujas, 13. — 1868.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

Collection complète (1re série), t. I. à XIV, prix : 150 francs.

—

Table générale des matières, prix : 6 francs. — On peut se la procurer séparément.

—

Les t. I, II et III de la 2e série du *Bulletin*, formant trois beaux volumes de 600 pages, sont en vente au prix de 10 fr. chacun.

Les abonnés dont le nom ou l'adresse ne seraient point parfaitement orthographiés sur les bandes imprimées sont priés de transmettre leurs rectifications à l'administration.

ANCIENNES COLLECTIONS

On peut se procurer les volumes parus du *Bulletin* aux prix suivants :

1re année 2e — 3e — 4e — 5e — 6e — 7e — 8e —	10 francs le volume.
9e année 10e —	20 francs le volume.
11e année 12e — 13e — 14e — 15e — 16e — 17e —	10 francs le volume.

Chaque numéro séparé : 3 francs.

Un numéro détaché de la 7e ou de la 8e année : 5 francs.

On ne fournit pas séparément les numéros des 9e, 10e, 11e, 12e et 13e années.

Une collection complète (1852-1868) : 180 francs.

AVIS

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Nous rappelons à nos souscripteurs que tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. » pour la France.
12 fr. 50 c. pour la Suisse.
15 fr. » pour l'étranger.
7 fr. 50 c. pour les pasteurs des départements.
10 fr. » pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, rue de Condé, 16, à Paris. — *Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.*

Les personnes qui n'auront pas soldé leur abonnement le 15 mars, recevront une quittance à domicile, avec augmentation, pour frais de recouvrement, de :

1 fr. » pour les départements;
1 fr. 25 c. pour la Belgique;
1 fr. 50 c. pour l'Algérie;
1 fr. 75 c. pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. 50 c. pour l'Allemagne;
3 fr. » pour l'Angleterre.

Ces chiffres couvrent à peine les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars, cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé au secrétaire, M. Jules Bonnet, typographie Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas, Paris. L'affranchissement est de rigueur.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25, POUR 1868.